



METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015

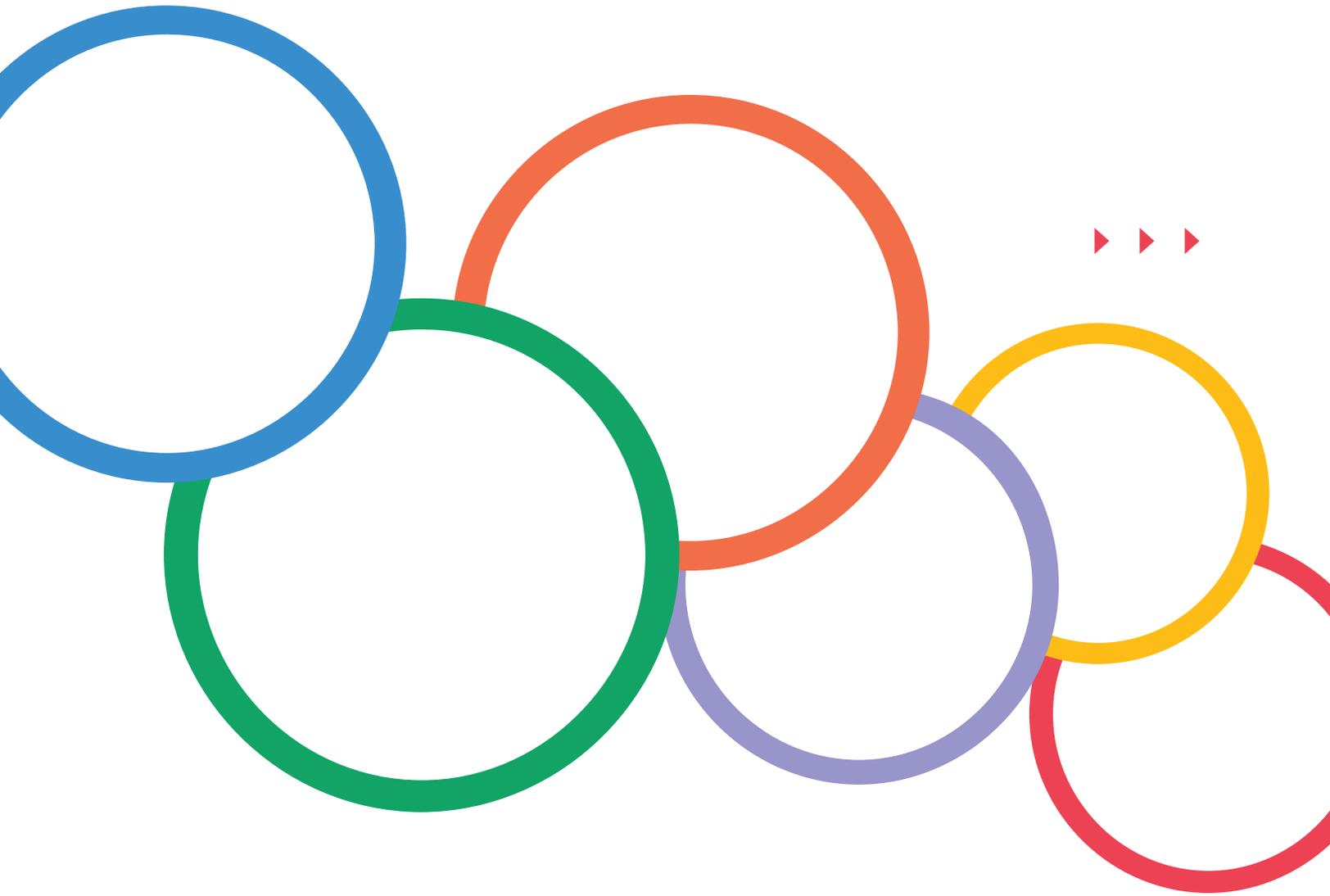
LES OPPORTUNITÉS AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL

© Groupe des Nations Unies pour le Développement 2014.
Fait aux États-Unis d'Amérique.

L'analyse et les recommandations présentées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les positions officielles des Nations Unies, de ses agences ou de ses États membres. Le texte peut être librement reproduit à condition que sa source et/ou que les agences qui en sont l'auteur soient citées de manière appropriée, le cas échéant. Tous droits réservés pour les photographies, qui ne doivent pas être reproduites en format numérique ou classique sans autorisation, sauf dans le cadre de la présente publication (par exemple lorsqu'un fichier PDF est réutilisé et que sa source est explicitement citée).



**GROUPE DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT**



**METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME
DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015**
LES OPPORTUNITÉS AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL

SOMMAIRE

Avant-propos	III
Synthèse	V
Messages transversaux des Dialogues	1
Participation	2
Inclusion	3
Capacités	4
Partenariats	5
Étapes suivantes	6
 I. Renforcement des capacités et amélioration des institutions	8
 II. Adaptation du programme au contexte local	12
 III. Suivi participatif et responsabilisation	16
 IV. Partenariats avec la société civile	20
 V. Participation du secteur privé	24
 VI. Culture et développement	28
Le processus des Dialogues	32

AVANT-PROPOS



Cérémonie de clôture du deuxième cycle de consultations nationales sur l'après-2015 à l'Université ADA à Bakou, Azerbaïdjan (Photo: PNUD Azerbaïdjan)

En appelant dans des termes simples et clairs à mettre un terme à la pauvreté, les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont contribué à mobiliser des ressources et à concentrer l'action dans le monde. Aujourd'hui, le système des Nations Unies pour le développement aide les pays à accélérer leurs avancées pour atteindre les OMD d'ici la date-butoir du 31 décembre 2015, tout en réfléchissant au programme mondial de développement qui est appelé à succéder aux OMD.

L'élaboration du nouveau programme s'appuie sur les enseignements tirés des OMD. Le premier de ces enseignements est la nécessité d'y associer un large éventail de parties prenantes. Au cours des deux dernières années, le système des Nations Unies pour le développement a facilité un effort de communication sans précédent avec les citoyens du monde entier, y compris avec ceux qui ne sont pas habituellement consultés dans le cadre des processus internationaux. À ce jour, près de 5 millions de personnes ont ainsi fait part de leurs priorités pour l'avenir.

Cette « Conversation mondiale » sur ce qu'il faudrait inclure dans le nouveau programme a permis aux citoyens de

s'exprimer et a montré à quel point leurs espoirs et leurs aspirations se rejoignent. Dans tous les pays, les citoyens souhaitent un programme qui tienne davantage compte de leurs droits et reflète les réalités de leur quotidien.

Les États membres des Nations Unies ont défini les Objectifs de développement durable (ODD) en tenant compte de ces attentes. Le Groupe de travail ouvert propose un programme universel pour éradiquer la pauvreté et pour permettre au monde de s'engager sur la voie d'un développement durable. Ce programme définit des cibles pour la réduction de la pauvreté, l'éducation et la santé, mais aussi pour remédier aux lacunes des OMD et aller plus loin. Les cibles relatives à l'environnement, aux inégalités et à la construction de sociétés pacifiques et inclusives y tiennent une place prépondérante.

Le Groupe de travail ouvert a également insisté sur les moyens de mise en œuvre. Il a proposé d'en faire un objectif à part entière, et défini des cibles spécifiques pour chacun des autres objectifs. Un programme mondial pour le développement doit être réalisable. Pendant l'année qui vient, les États membres vont continuer à discuter du rôle que jouent

le financement du développement, les flux commerciaux, l'élaboration et l'échange de technologies dans la mise en œuvre du programme. Le travail que les Nations Unies accomplissent avec les gouvernements nationaux met en avant l'importance des opportunités locales et les obstacles à surmonter pour parvenir à un développement humain durable.

Les dialogues présentés dans ce rapport explorent les moyens disponibles au niveau local et national pour mettre en œuvre le programme de développement pour l'après-2015. Ils montrent l'importance des capacités et des institutions, du suivi et de la responsabilisation, de l'adaptation du programme au contexte, et notamment au contexte local, du rôle de la culture en tant que vecteur des processus de développement, et des partenariats avec la société civile et le secteur privé. Ces dialogues adressent ainsi des messages fondamentaux que les gouvernements doivent prendre en compte dans la poursuite de leurs efforts, afin de s'entendre sur l'après-2015.

Le principal message des Dialogues et du présent rapport est que la mise en œuvre du nouveau programme dépendra des actions engagées au niveau national et local, quelles que soient la catégorie de revenu et la région concernée. C'est sur cela que devront se concentrer l'attention et les investissements si nous voulons produire les changements transformateurs qui sont nécessaires pour un développement humain et durable.

Helen Clark
Présidente du Groupe des Nations Unies
pour le Développement

SYNTHÈSE

Il y a un an, le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) publiait la présentation synthétisée d'un processus de consultation sur le monde que les citoyens appellent de leurs vœux. Intitulé « *Un million de voix* », ce rapport rendait compte des résultats de près de 100 dialogues nationaux sur l'après-2015, de 11 consultations thématiques et d'une dynamique discussion et enquête en ligne : MY World.

Le présent rapport constitue le prolongement du rapport intitulé « *Un million de voix* », et examine plus en détail les facteurs qui, dans chaque pays, faciliteront ou au contraire entraveront la mise en œuvre du nouveau programme. Quand les négociateurs font référence aux « moyens de mise en œuvre », ils désignent souvent un ensemble de facteurs économiques, notamment la disponibilité de financements et de technologies, ainsi qu'un cadre d'action publique propice aux flux commerciaux et migratoires internationaux.

Ces facteurs mondiaux essentiels peuvent soutenir le processus complexe du développement ou, par leur absence, le compromettre. De même, une multitude de facteurs locaux et nationaux, dont les capacités et les institutions, façonnent ou influencent les résultats du développement. Nombre de ces facteurs ont été mentionnés directement par les citoyens dans les consultations menées à ce jour, et le GNUM a lui aussi estimé qu'il fallait continuer d'explorer ces thématiques.

Au cours des douze prochains mois, lorsque les gouvernements se réuniront à New York pour tenter de s'entendre sur un nouveau programme mondial, ils devront garder à l'esprit l'un des principaux enseignements tirés des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) : l'importance du contexte national et local. Le Dialogue sur l'**adaptation du programme au contexte local**



Enfants montrant le panneau itinérant d'information sur les événements « Post-2015 », Zambie (Photo: VNU Zambie)

a mis en évidence le rôle crucial des autorités locales, la diversité des parties prenantes locales et leurs interactions, et la nécessité d'investir dans les capacités et les ressources au niveau local pour l'appropriation, la mise en œuvre, le suivi et la responsabilisation.

Le Dialogue sur les **capacités et institutions** a également souligné l'importance des acteurs nationaux en montrant qu'un programme transformateur nécessite une transformation des institutions. Pour optimiser la mise en œuvre du nouveau programme, il est nécessaire de prendre en compte toute la diversité des parties prenantes (pouvoirs publics, société civile, entreprises, etc.), en adaptant les politiques et les actions à chaque contexte national. Les processus destinés à renforcer les capacités doivent être en

phase avec les plans de développement nationaux, et il faut s'attacher à mesurer concrètement les progrès en mettant à profit les nouvelles sources de données et les nouvelles méthodes de mesure.

En faisant de la participation l'un des grands principes du nouveau programme, on pourra définir des approches reposant sur les droits de l'homme, mais aussi améliorer la qualité des politiques au fil du temps, ce qui renforcera la mise en œuvre. Les investissements dans la collecte de statistiques, les progrès de la technologie et les nouvelles formes de données (les « *big data* ») peuvent permettre de renforcer le **suivi participatif et la responsabilisation**. Mais il faut que ces mécanismes s'appuient sur les initiatives existantes et qu'ils partent de la base.

La **culture** joue un rôle important dans la lutte contre la pauvreté et dans les efforts de développement durable. Formant un secteur économique résilient à part entière, la culture et les activités connexes offrent une myriade d'opportunités de revenus et d'emplois. Le secteur de la culture ainsi que les valeurs culturelles et les approches prenant en compte la culture peuvent contribuer à l'amélioration des résultats sur le plan de l'éducation, de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des filles, de l'environnement et de l'urbanisation durables et du relèvement d'une société après une période d'instabilité ou un conflit.

Le **secteur privé** jouera un rôle clé dans l'adoption et la mise en œuvre du nouveau programme de développement. Au-delà de la question du financement, l'éradication de la pauvreté et le développement durable passeront par un changement au niveau des entreprises. Les politiques publiques peuvent renforcer les pratiques des entreprises progressistes qui se préoccupent de leur

impact social et environnemental, ainsi que les résultats de ces entreprises, et un suivi transparent peut faire naître la confiance et accroître la responsabilisation. L'adaptation du programme au contexte local sera essentielle pour les petites et moyennes entreprises (PME).

Par sa diversité, la **société civile** peut elle aussi jouer un rôle fondamental dans la mise en œuvre du nouveau programme de développement. À cette fin, il est nécessaire de bien comprendre le rôle qu'elle peut tenir dans l'élaboration des politiques. Si l'on veut maximiser ce potentiel, il faut créer un environnement favorable, notamment *via* la législation. L'alignement des priorités des différentes parties prenantes requiert des efforts et un climat de confiance, mais il en résultera des politiques et des programmes plus efficaces. Il faut en outre renforcer les mécanismes permettant de rendre des comptes, y compris dans le secteur privé, afin de mesurer globalement les efforts de mise en œuvre. Des partenariats transsectoriels et l'élargissement des opportunités d'engagement des

citoyens sont également nécessaires pour maximiser les effets de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).

Le message central de tous ces Dialogues est que les moyens de mise en œuvre plus souples nécessiteront aussi d'investir suffisamment pour que le nouveau programme de développement pour l'après-2015 puisse réellement changer la vie des gens. Quel que soit leur thème, toutes les discussions ont souligné l'importance de plusieurs grands principes : la participation, l'inclusion et la nécessité d'un renforcement des capacités et des partenariats.

Seul un programme axé sur l'efficacité de la mise en œuvre, notamment *via* tous ces aspects, répondra aux aspirations et aux espoirs des millions d'individus qui, à travers le monde, ont guidé les gouvernements dans l'élaboration de ce nouveau programme : l'avenir auquel ils aspirent.



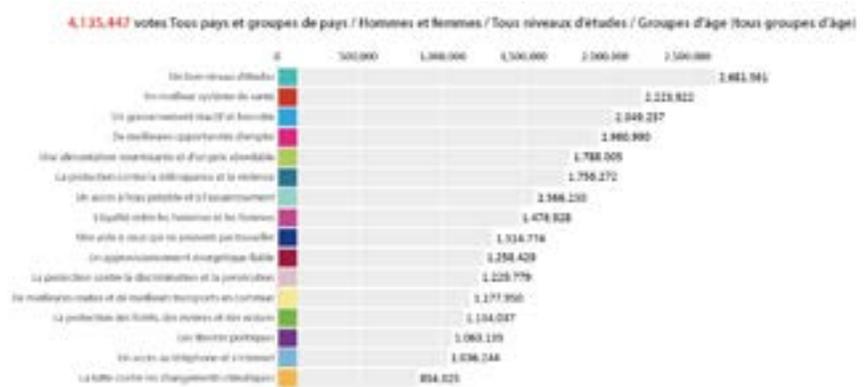
Participants discutant à Buéa, Cameroun (Photo: PNUD Cameroun)

LES MESSAGES TRANSVERSAUX DES DIALOGUES

Depuis 2012, les Nations Unies facilitent la « Conversation mondiale » la plus vaste jamais menée sur le monde que les citoyens souhaitent pour demain. La première série de consultations s’est concentrée sur les domaines d’action. Des dialogues nationaux ont eu lieu dans près de 100 pays, dans toutes les régions du globe. Parallèlement à des rencontres sous de multiples formes avec ceux qui, souvent, ne participent pas aux débats sur la politique de développement, une plateforme en ligne dynamique a permis au grand public de prendre part à des discussions sur des thèmes d’actualité : la pauvreté, la santé, l’éducation, la gouvernance et l’environnement, entre autres. La plus grande enquête mondiale de tous les temps — MY World — a recueilli les votes de plus de 4,5 millions de personnes. Les résultats de cette première série de consultations sont présentés dans le rapport intitulé « Un million de voix : le monde que nous voulons ».

L’un des principaux messages qui ressort de cette Conversation mondiale lancée par les Nations Unies est que les citoyens souhaitent un gouvernement plus honnête, plus réactif et qui les représente mieux — en assurant les services essentiels, en encourageant la croissance tout en régulant les marchés, et en parant à l’insécurité qui découle des menaces pesant sur la planète et sur le bien-être des générations futures. Un autre message essentiel a trait à l’éga-

RÉSULTATS DE L’ENQUÊTE MY WORLD MENÉE PAR LES NATIONS UNIES : LES PRIORITÉS ¹



lité et à la non-discrimination : la justice, la participation et la possibilité de mener une vie digne sont trois des demandes exprimées. Il ne peut y avoir de progrès si certains citoyens sont laissés-pour-compte. Les individus aspirent à une vie meilleure pour eux-mêmes et pour leur famille, et demandent à l’État de créer les opportunités qui leur permettront de participer pleinement et sur un pied d’égalité aux décisions qui les concernent directement.²

Ces consultations ont mis en évidence cette soif d’engagement et cette immense envie de participer à la fois à l’élaboration et à la réalisation future du programme de développement. Les citoyens appellent à transformer non

seulement ce programme, mais aussi les moyens de parvenir au développement. Ils ne se contentent pas d’une consultation unique, mais veulent une conversation continue. Ils veulent non seulement articuler les problèmes, mais aussi aider à trouver des solutions et être associés à leur mise en œuvre.³

Nombre de ces messages qui émanent des consultations réalisées sous l’égide du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) ont trouvé un écho dans d’autres contributions au processus pour l’après-2015, notamment dans les rapports du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l’après-2015 et dans celui du Réseau de solutions pour le développement durable. Mais surtout, nombre des messages sont repris dans le rapport d’une entité intergouvernementale, le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable. Le Groupe de travail ouvert a relayé la demande d’une action réelle, exprimée par les citoyens, en formulant une proposition qui reconnaît explicitement l’importance

« Participer à quoi si vous ne savez pas de quoi il est question ? »
Le directeur adjoint de la planification nationale au ministère des Finances, Zambie

1) Capture d’écran, le 4 septembre 2014. (data.myworld2015.org)
 2) Groupe des Nations Unies pour le développement, 'A Million Voices: The World We Want', Nations Unies, New York, 2013.
 3) Ibid.

des questions de mise en œuvre : définir des cibles relatives aux « moyens de mise en œuvre », pour chaque objectif, et faire de la mise en œuvre un objectif à part entière. De plus, le rapport du Groupe de travail ouvert énonce des objectifs pour réduire les inégalités à l'intérieur des pays et entre les pays et pour promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives.

Afin d'aider les citoyens, dans le monde entier, à contribuer au débat sur les moyens de parvenir au développement, les Nations Unies facilitent actuellement une deuxième série de dialogues. Les Dialogues sur la mise en œuvre, dans lesquels les participants donnent leur avis sur différents aspects de la mise en œuvre, apporteront une contribution précieuse pour lancer la dernière phase du processus d'élaboration du programme de développement, ainsi que pour préparer le terrain en vue d'une mise en œuvre immédiate.

Chacun des Dialogues produira son propre ensemble de résultats (les résultats préliminaires sont détaillés plus loin dans ce rapport), mais on voit déjà apparaître un certain nombre de messages collectifs.

PARTICIPATION — LA CONSTRUCTION D'UN MONDE MEILLEUR PASSE PAR L'ENGAGEMENT DES CITOYENS

Les citoyens souhaitent s'engager. C'est peut-être là le message le plus

important qu'ils adressent. Ils veulent être des acteurs à part entière de la mise en œuvre d'un programme d'action qui les concerne directement. Ils ne sont pas des bénéficiaires passifs, mais des agents actifs du changement. C'est l'un des messages forts qui se dégage de la Conversation mondiale dans près de 100 pays, et aussi des Dialogues sur la mise en œuvre. De surcroît, les Dialogues soulignent qu'au-delà de l'importance intrinsèque de leur autonomisation et de la revendication de leur droit à être entendu, il est également essentiel que les citoyens participent au processus et se l'approprient afin que le développement soit fructueux et durable.

Par exemple, la concrétisation de nombre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dépendant des efforts des autorités et parties prenantes locales, le Dialogue sur l'adaptation du programme au contexte local a montré la nécessité d'une plus grande participation de l'échelon local à la définition, à la mise en œuvre et au suivi du programme de développement pour l'après-2015. De surcroît, le Dialogue sur la culture et le développement a souligné que la participation et la prise en main du programme par la communauté, ancrées dans la culture locale, tiennent une place décisive dans les programmes de développement, notamment en ce qui concerne la protection de l'environnement, le développement urbain durable, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Enfin, le Dialogue sur les

partenariats avec le secteur privé a mis en avant l'importance cruciale de la participation des entreprises pour l'innovation, le progrès technologique et la croissance économique durable.

Nous constatons donc que les gouvernements et la société civile disposent déjà d'outils permettant de répondre à la volonté des citoyens de s'engager et de mettre à profit leurs capacités ; cependant, les exemples de cet engagement sont à ce jour trop peu nombreux et le mode de mise en œuvre des politiques publiques n'est pas encore pleinement institutionnalisé. Nombreux sont ceux qui estiment que ces consultations sont un bon début mais qu'au lieu d'être des événements qui ne sont organisées qu'une seule fois, elles devraient constituer des mécanismes assurant la poursuite du dialogue en permettant aux différentes parties prenantes d'exprimer leur avis et de s'approprier le processus. Il ressort du Dialogue sur le suivi participatif et la responsabilisation qu'il ne faut pas se contenter de consulter les acteurs locaux comme s'ils étaient des parties extérieures au processus de développement, mais les associer à ce processus. Le Dialogue sur les capacités et les institutions met en avant ce principe en appelant à donner aux personnes pauvres et marginalisées davantage de possibilités de faire entendre leur voix lors de la prise de décisions, ainsi que des moyens pour se défendre quand leurs droits sont bafoués ou en cas de discrimination.



Agent de sécurité votant pour l'enquête MY World à San Fernando, Trinité-et-Tobago (Photo: Alexandra Warner)

« C'était la première fois que j'avais la possibilité de discuter des priorités pour le développement et, sur la base des documents donnant la parole aux jeunes, de participer. Après avoir écouté ces témoignages de jeunes, j'ai compris que les jeunes peuvent changer le monde si on leur en donne la possibilité. Nous devons nous battre pour avoir cette possibilité. »

Mukonga Parkens, étudiant en troisième année à la Mukuba University, Zambie



Jeune homme notant des idées lors d'une Consultation UN Youth, Cambodge (Photo: ONU Cambodge)

Les Dialogues invitent les gouvernements à créer des espaces et des mécanismes participatifs, non seulement pour renforcer les droits politiques fondamentaux des citoyens, mais également parce que cela permet d'améliorer les politiques et les résultats du développement. C'est ce qu'ont recommandé les participants au Dialogue sur le suivi et la responsabilité : « Les approches participatives consistent à rassembler les gens, de manière organisée, pour qu'ensemble ils identifient les problèmes qui touchent leur communauté et auxquels il faut répondre en priorité, ainsi que pour assurer le suivi des actions menées, afin de lever les obstacles au développement et à l'élimination de la pauvreté, avec, le cas échéant, le soutien du secteur public, d'entités privées et d'autres institutions devant rendre des comptes. »

INCLUSION — UN PROGRAMME UNIVERSEL REQUIERT LA PARTICIPATION DE TOUS AU NIVEAU LOCAL

La volonté de continuer de participer et de s'engager est étroitement associée à un deuxième message : l'importance d'inclure toutes les parties prenantes en ayant conscience de l'hétérogénéité qui existe à tous les niveaux : dans la population, dans la société civile, dans l'administration publique locale et dans le secteur privé.

Il faut inclure les parties prenantes dans toute leur diversité, c'est-à-dire toutes les voix, y compris celle des femmes et des filles, en portant une attention toute particulière aux groupes et individus marginalisés. Les personnes pauvres, les peuples indigènes et autres minorités, les personnes handicapées, les personnes déplacées de force et les apatrides, les enfants et les jeunes, les migrants et la communauté lesbienne, gay, bisexuelle et transgenre (LGBT) font partie des groupes et individus qui ne sont pas systématiquement inclus dans les processus d'élaboration des politiques et de prise des décisions. Les participants

au Dialogue sur le suivi participatif et la responsabilisation ont souligné que les personnes marginalisées et/ou pauvres doivent être au centre de leurs propres processus de développement et prendre en main ces processus, et que tous les autres acteurs concernés doivent leur rendre des comptes. Le Dialogue sur les capacités et les institutions suggère qu'il faut veiller tout particulièrement à ce que toutes les parties prenantes soient incluses et à ce que l'inclusion permette de promouvoir la responsabilisation, l'appropriation du programme et la confiance dans le processus d'élaboration des politiques.

Afin que toutes les parties prenantes soient incluses, les Dialogues ont été nombreux à souligner que le programme mondial de développement pour l'après-2015 devait être adapté au contexte local, ce qui peut permettre d'inclure les différentes composantes de la société et de refléter cette diversité. En s'adaptant aux caractéristiques cultu-



« La lutte pour l'égalité et pour la parité ne doit pas seulement être l'affaire des femmes. Chaque membre de la société, homme ou femme, doit coopérer si l'on veut aboutir à des résultats fructueux dans ce domaine. Il faut travailler avec les familles pour éviter que les problèmes ne s'aggravent, et définir des règles pour parvenir à la parité. »

Sahib Namazov (30 ans), directeur adjoint d'une école à Khachmaz, consultation nationale en Azerbaïdjan

relles d'une société et en les intégrant, les approches du développement peuvent produire de meilleurs résultats. La société civile peut jouer un rôle particulier en aidant à inclure des acteurs qui, sinon, seraient laissés de côté. C'est également au niveau local que les petites et moyennes entreprises (PME) opèrent. Or, les PME représentent une part importante de l'activité économique et des emplois.

Les rôles que peuvent jouer les différentes parties prenantes sont eux aussi

très divers. Ainsi, les participants au Dialogue sur les partenariats avec le secteur privé ont fait valoir que ce dernier non seulement constitue une source de financement, mais peut, de surcroît, être un acteur du développement et l'un des moteurs d'une croissance économique durable et inclusive. Le Dialogue sur la culture et le développement a montré que les initiatives culturelles auxquelles participent aussi les hommes et les jeunes garçons sont particulièrement efficaces pour faire avancer l'autonomisation des femmes.

CAPACITÉS — LE CARBURANT POUR LA MISE EN ŒUVRE

Comme l'indique aussi le rapport du Groupe de travail ouvert, les différents Dialogues s'accordent sur un troisième point : il est impératif de renforcer les capacités à tous les niveaux. Le nouveau programme de développement énonce un ensemble d'objectifs qui sont plus complexes, plus transformateurs, plus interdépendants et plus universellement applicables que les OMD. Pour que ce type de programme porte ses fruits, il doit être centré sur les capacités. Les participants au Dialogue sur les capacités et les institutions estiment que des institutions publiques solides peuvent faciliter la mise en œuvre, et a contrario que des institutions publiques fragiles peuvent y faire obstacle. Ils ont souligné qu'un programme de développement transformateur requiert des institutions et des capacités améliorées, coordonnées et intégrées. De même, les participants au Dialogue sur l'adaptation du programme au contexte local ont insisté sur la nécessité de déployer d'importants efforts pour améliorer le leadership local ainsi que les ressources humaines et les capacités techniques et de gestion des autorités locales. La société civile



Jeunes handicapés discutant de leur participation au processus de prise de décisions, Niksic, Monténégro (Photo: ONU Monténégro, Milos Vujovic)

a également appelé à investir dans le renforcement des capacités de ses organisations, afin que les organisations de la société civile (OSC) puissent jouer leur rôle, tout en suggérant que les agents de la fonction publique ont besoin de compétences pour encourager la participation et l'engagement des acteurs non étatiques lors de l'élaboration des politiques. Le Dialogue sur les partenariats avec le secteur privé a souligné la nécessité de renforcer les capacités des PME, notamment pour qu'elles se conforment aux nouveaux cadres et principes du développement durable. De son côté, le Dialogue sur la culture et le développement a fait valoir que la culture, et en particulier les approches qui reposent sur la diversité culturelle, peuvent contribuer à renforcer les capacités pour relever les défis liés à une société multiculturelle et mondialisée.

Il est évident que des capacités améliorées sont essentielles pour le suivi et la reddition de comptes dans le cadre du nouveau programme de développement, notamment pour améliorer les données et les statistiques. Le suivi des OMD actuels pose des difficultés considérables et souffre du manque de données. Ces difficultés ne feront que s'amplifier avec un programme pour l'après-2015 qui est plus large et plus transformateur. Par exemple, le Dialogue sur l'adaptation du programme au contexte local a révélé que, bien souvent, les données locales ne sont pas facilement disponibles, alors qu'elles sont cruciales à la fois pour la planification locale et pour le suivi local du développement. Le problème de la qualité des données est d'abord un problème de production : les citoyens ont besoin de données en accès libre (open data) pour évaluer dans quelle mesure leur gouvernement agit avec efficacité et leur rend des comptes. De leur côté, les institutions publiques doivent reconnaître les nouvelles formes de données recueillies et produites par les citoyens, par la société civile et par les entreprises. Le Dialogue sur les partenariats avec la société civile recommande le renforcement des mécanismes qui permettent actuellement de rendre des comptes, parallèlement à celui des capacités et des



Participant à un atelier sur les partenariats avec la société civile et le secteur privé à Phnom Penh, Cambodge (Photo: ONU Cambodge)

infrastructures de suivi en temps réel. Des mécanismes de participation multipartites transparents peuvent permettre d'analyser concrètement les problèmes et les raisons des revers rencontrés lors de la mise en œuvre du programme pour l'après-2015.

PARTENARIATS MULTIPARTITES — LE CIMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE

Un quatrième message se dégage des divers Dialogues : il est important de constituer des partenariats multipartites pour la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. Le Groupe de travail ouvert prend acte de ce message en définissant dans sa proposition pour les Objectifs de développement durable (ODD), deux cibles concernant les partenariats multipartites (« renforcer les moyens de mise en œuvre et relancer le partenariat mondial pour le développement durable ») sous l'Objectif 17.⁴ S'ils sont bien pensés, les partenariats multipartites peuvent faciliter la

participation et l'engagement volontaire, mais aussi s'appuyer sur les ressources et les forces des différents acteurs.

Au cours des Dialogues, les participants ont reconnu que ces partenariats sont d'ampleur très variable et peuvent revêtir diverses formes, et qu'ils sont loin de constituer une solution miracle. Les participants aux Dialogues ont mis en avant un certain nombre de critères qui doivent être remplis pour qu'un partenariat multipartite soit efficace et crée de la valeur ajoutée. Ainsi, plusieurs Dialogues ont souligné la nécessité d'une répartition claire des responsabilités entre les différents partenaires, ainsi que d'un dialogue et de la transparence des processus de prise de décisions. Le Dialogue sur l'adaptation du programme au contexte local a en outre indiqué qu'il fallait répartir clairement les tâches entre les différents niveaux de gouvernement, en tenant compte de l'avantage comparatif de chaque niveau, et des mécanismes de coordination qui harmoniseront les efforts.

4) Nations Unies, « Proposal of the Open Working Group for Sustainable Development Goals », Nations Unies, New York, 2014.



Deux garçons se serrant la main lors d'un atelier sur l'après-2015 à Azuay, Équateur (Photo: PNUD Équateur)

De nombreux participants ont insisté sur la nécessité de mécanismes permettant de rendre des comptes au sein d'un partenariat, y compris sur la nécessité de garanties sociales et environnementales. Le Dialogue sur les partenariats avec le secteur privé et le Dialogue sur l'adaptation du programme au contexte local ont tous les deux souligné que ces mécanismes devaient reposer sur un cadre législatif et juridique propice. Les participants au Dialogue sur les partenariats avec le secteur privé ont en outre mis

l'accent sur l'importance de la confiance pour des partenariats fructueux. L'accès à l'information, la gouvernance décentralisée et un environnement permettant aux OSC de travailler en toute indépendance ont été cités parmi les conditions préalables dans le Dialogue sur le suivi participatif et la responsabilisation.

ÉTAPES SUIVANTES — INTÉGRER LA RESPONSABILITÉ, LES PARTENARIATS ET LES CAPACITÉS DANS LES MOYENS

DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME POUR L'APRÈS-2015

Ce rapport présente les résultats de nombreux dialogues avec diverses parties prenantes : pouvoirs publics, représentants de la société civile, chercheurs, associations, populations locales et dirigeants du secteur privé, principalement. Ces activités, qui se poursuivront jusqu'en avril 2015, consistent notamment en des réunions publiques, des discussions en ligne et

des analyses documentaires coordonnées par le GNUD. Les réflexions, les idées et les activités des participants aux Dialogues vont nous permettre de mieux comprendre ce qu'il faut faire pour mettre en œuvre le nouveau programme de développement.

Il apparaît de plus en plus nécessaire de conserver les différents mécanismes de consultation. Au vu des résultats préliminaires, un nombre croissant de pays a demandé à participer à ces Dialogues, en particulier plusieurs petits États insulaires en développement du Pacifique et des Caraïbes. La participation du Portugal à ces Dialogues est un exemple significatif de l'aspiration croissante à un programme universel pour le développement durable, qui imposerait à tous les pays de commencer à mettre en place les mécanismes concrétisant les engagements pris au niveau mondial.

À mesure que le processus avance, les partenaires du GNUD restent déterminés à entretenir cette dynamique sans précédent pour façonner le programme de développement mondial. Avec l'enquête mondiale MY World, une telle approche a montré la pertinence d'un concept mettant en relation les citoyens, sur l'ensemble du globe, et les évolutions de la politique sous l'égide des Nations Unies. Ce lien doit être préservé durant la période de transition entre l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau programme mondial.

Dans certains pays, les Dialogues ont déjà débouché sur l'instauration de partenariats et de mécanismes de mise en œuvre qui jettent les bases du nouveau programme. La Thaïlande, par exemple, a introduit à titre expérimental une nouvelle application qui permet aux citoyens, en particulier aux personnes atteintes du VIH, de suivre et d'évaluer les services publics de lutte contre le VIH. Au Monténégro, le processus a permis un contrôle approfondi de la responsabilisation (« accountability check ») sur les forums de citoyens existants, ce qui a amélioré l'utilisation de ces forums. En El Salvador, les Dialogues ont créé des liens essentiels entre organismes de



« Le gouvernement du Lesotho signe nombre de traités, de conventions et de plans d'action internationaux, mais nous ne faisons rien pour nous assurer qu'il leur donne suite et qu'il les met en œuvre. Par conséquent, les citoyens ne sont pas au courant de tous ces accords internationaux. »

Un participant au dialogue national, Lesotho

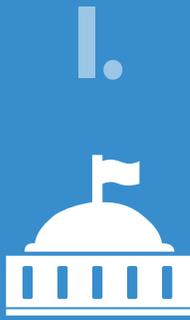
développement économique locaux et processus de planification nationaux. Au Rwanda, la plateforme Youth Connekt a été créée pour répondre aux problèmes des jeunes qui ont été le principal thème des débats nationaux sur l'après-2015 et du Sommet pour le bien social de 2013. Plus largement, tous les pays participant à la Conversation mondiale connaissent désormais mieux le nouveau programme, et toutes les parties prenantes se préparent pour sa mise en œuvre.

Alors que se poursuivent les Dialogues et les processus intergouvernementaux, des synergies commencent à se faire jour. Il est encourageant de constater d'ores et déjà que nombre des thématiques sont incluses dans la proposition du Groupe de travail ouvert sur les Objectifs de développement durable. Des cibles relatives aux moyens de mise en œuvre ont été définies pour chaque objectif et constituent un objectif à part entière. Les institutions et les capacités sont mentionnées à plusieurs reprises, et deux cibles spécifiques concernent les partenariats multipartites. Dans son préambule, la proposition du Groupe de travail ouvert invoque aussi la nécessité d'une participation de la société civile et du secteur privé, et le rapport attire l'attention sur le rôle fondamental des données dans le suivi des progrès et le renforcement des capacités à tous les niveaux. Afin d'approfondir les discussions mondiales sur la responsabilisation dans le cadre du nouveau programme, les Commissions régionales organisent des dialogues sur la forme

des mécanismes permettant de rendre des comptes au niveau régional, avec l'appui de l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement. Tous ces éléments montrent l'importance d'élaborer un programme qui soit à la fois ambitieux et réalisable, et dont on pourra mesurer les avancées.

De même que les OMD ont rassemblé – et continuent de rassembler – gouvernements, acteurs non étatiques et organisations internationales de développement autour d'un ensemble de cibles clairement définies et assorties d'échéances, le futur cadre mondial guidera le développement durable. Le cadre pour l'après-2015 (le cadre des ODD) témoignera de cet engagement et de cette ambition, tout en permettant de mesurer les progrès des différents pays.

Néanmoins, comme l'ont souligné les Dialogues sur la mise en œuvre du programme pour l'après-2015, cette vision mondiale ne suffit pas. Nous ne pouvons espérer réussir que si nous prêtons également attention aux dimensions plus souples des moyens de mise en œuvre, à savoir aux facteurs nationaux et locaux. La mise en œuvre devra être participative et inclusive : la responsabilité, les capacités et les partenariats en formeront le cœur. Elle sera ainsi non seulement plus efficace, mais aussi plus légitime. Le degré d'intégration de ces éléments essentiels dans le programme sera le critère de réussite décisif.



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET AMÉLIORATION DES INSTITUTIONS

PRINCIPAUX MESSAGES

- Un programme de développement transformateur nécessite des institutions et des capacités améliorées, coordonnées et intégrées.
- L'inclusion doit être la pierre angulaire de tous les efforts visant à renforcer les capacités et à améliorer les institutions.
- Ces efforts doivent être en phase avec les processus de développement et de planification, tant au niveau national qu'au niveau infranational.
- Il est possible et important de mesurer les progrès de ces efforts.
- Il est impératif de définir localement et de cibler les stratégies, les politiques et les solutions, au lieu de se contenter de transplanter les meilleures pratiques d'un pays à l'autre — Il n'existe pas d'approche « universelle ».

Les institutions jouent évidemment un rôle fondamental dans la mise en œuvre des politiques. Le renforcement des capacités et la création d'institutions efficaces ne sont pas expressément énoncés dans les OMD, mais les nouveaux ODD doivent tenir compte de ces deux aspects. Il s'agit d'instaurer un mécanisme qui assurera

« Les institutions ont besoin de légitimité. Elles doivent pouvoir conceptualiser les problèmes, encourager la communication entre groupes désavantagés et définir les actions à mener au profit du développement. »

Alioune Sall, African Futures Institute

l'efficacité de la prestation de services, l'inclusion et l'équité, ce qui garantira in fine le développement durable. Même si, en l'absence d'autres éléments essentiels (des ressources, une infrastructure, un leadership approprié, du capital humain, des contre-pouvoirs politiques, etc.), les réformes institutionnelles ne sauraient à elles seules promouvoir un programme de développement transformateur, les États doivent pouvoir prendre conscience des besoins des plus vulnérables et y répondre par des interventions cohérentes. À cette fin, il faut notamment donner aux personnes pauvres et marginalisées la possibilité de faire davantage entendre leur voix dans la prise de décisions, reconnaître la liberté d'association et le droit de négociation collective, et offrir des voies de recours si les droits sont bafoués ou en cas de discrimination. Il faut en outre accorder une plus grande attention au rôle que jouent les parties prenantes dans l'élaboration, le suivi et la mise en

œuvre des politiques. Il faut aussi un processus continu et graduel, sur le long terme, dans lequel interviennent de nombreux acteurs (dont les ministères de tutelle, les autorités nationales et infranationales, les organisations non gouvernementales, les organismes de collecte de données, le secteur privé, les syndicats, les membres d'associations et les chercheurs).

UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT TRANSFORMATEUR NÉCESSITE DES INSTITUTIONS ET DES CAPACITÉS AMÉLIORÉES, COORDONNÉES ET INTÉGRÉES

Le programme qui prend forme actuellement devrait définir un ensemble d'objectifs de développement plus interdépendants, plus transformateurs et plus universellement applicables que les OMD ; le succès de sa mise en œuvre nécessitera donc des capacités plus



Élèves participant à un concours de rédaction sur leur vision du bien-être en 2030, Turkménistan (Photo: FNUAP Turkménistan)

grandes, des institutions plus réactives et une volonté politique plus forte. C'est un point particulièrement important, car, souvent, les institutions sont conservatrices et réfractaires au changement. Par conséquent, des mesures qui les inciteront à procéder d'elles-mêmes à des améliorations en interne ou à se transformer doivent être mises en place pour remédier aux problèmes identifiés qui font obstacle à la réforme des institutions. En résumé, les institutions elles-mêmes doivent être conçues de manière à répondre légitimement aux besoins de chacun, et non pas seulement à ceux du groupe dominant ou de l'élite sociale. Il faut, d'une part, des institutions réactives au niveau national et, d'autre part, un effort international pour les appuyer et les renforcer. A contrario, il est impératif d'accroître en priorité les capacités nécessaires pour formuler des recommandations locales à partir des recommandations présentées dans les accords internationaux (dialogue à

« Il faut réinventer le rôle de l'État. L'État doit lui-même considérer que son rôle est différent au XXI^e siècle et qu'il consiste à piloter le système plutôt que de se limiter à fournir des services publics et à garantir la sécurité. »

Catarina Tully, School of International Futures (SOIF)

Djibouti). De surcroît, pour que les institutions puissent répondre plus rapidement aux besoins et aux priorités des citoyens, il faut une coordination et une coopération entre agences au niveau national (Malaisie). Les politiques doivent donc être bien pensées, intégrées et cohérentes, avec une coordination efficace entre les différentes agences, ainsi qu'entre les politiques économiques, sociales et environnementales, ce qui permettra de dégager des synergies.

L'INCLUSION DOIT ÊTRE LA PIERRE ANGULAIRE DE TOUS LES EFFORTS VISANT À RENFORCER LES CAPACITÉS ET À AMÉLIORER LES INSTITUTIONS

Un nombre significatif d'individus et de groupes n'ont pas accès à la justice ou ne peuvent pas faire valoir leurs droits en raison d'une inadéquation entre la législation et les politiques, ainsi qu'entre la mise en œuvre effective et les moyens de contrôle/sanctions. Un processus de



Discussion de groupe avec les minorités ethniques, Province d'Osh, Osh, Kirghizstan (Photo: Ibragimov Hasan)

renforcement des capacités efficace doit inciter les parties prenantes concernées à participer et à s'approprier le processus, et créer un espace non partisan et réellement inclusif pour cette participation. Il faut veiller à l'inclusion, à la fois pour que les résultats obtenus restent inclusifs et pour encourager la responsabilité, la prise en main et la confiance dans le processus. À cette fin, il est nécessaire de renforcer les mécanismes d'inclusion et d'accorder une attention particulière à la situation des personnes pauvres, des personnes âgées, du secteur privé, des jeunes, des femmes, des personnes handicapées, des peuples indigènes, des personnes déplacées de force, des apatrides et d'autres catégories, telles que les individus socialement marginalisés et exclus du développement.

LES EFFORTS VISANT À RENFORCER LES CAPACITÉS ET À AMÉLIORER LES INSTITUTIONS DOIVENT ÊTRE EN PHASE AVEC LES PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET DE PLANIFICATION À LA FOIS AU NIVEAU NATIONAL ET AU NIVEAU INFRA-NATIONAL

La définition d'une vision de long terme pour le développement national

nécessite de coordonner les initiatives et les priorités des différentes parties prenantes, de façon à gérer les choix à court et à long terme qui sont fondamentaux pour le développement durable. Il sera donc pertinent d'intégrer les efforts de renforcement des capacités aux initiatives existantes qui visent à réorganiser l'administration publique dans le sens d'une efficacité et d'une transparence plus grandes (dialogues au Kirghizstan et au Pakistan) et de promouvoir une approche systémique intégrée (Moldova). La définition d'une vision de long terme peut également s'inscrire dans le cadre des efforts d'élaboration d'un nouveau plan de développement national (Malaisie, Turkménistan) ou d'une stratégie nationale pour l'emploi (Costa Rica).

De plus, le renforcement des capacités infranationales, notamment par l'introduction de méthodes de gestion et de planification modernes dans l'administration publique et l'autonomie locale, d'évaluations de l'efficacité des agents de la fonction publique centrale et locale et d'un système d'évaluation de la qualité des services procurés par l'État et par les municipalités était apparu essentiel pour encourager la participation des citoyens aux stratégies de développement

locales (dialogues au Kirghizstan et au Pakistan). Il importe de veiller à ce que les citoyens soient à même d'accroître leurs ressources et leurs capacités pour remédier aux nombreux problèmes locaux auxquels ils sont confrontés.

IL EST POSSIBLE ET IMPORTANT DE MESURER LES PROGRÈS DES EFFORTS VISANT À RENFORCER LES CAPACITÉS ET À AMÉLIORER LES INSTITUTIONS

Il est nécessaire d'améliorer et de renforcer les capacités de collecte des statistiques et des données, et, en particulier, d'harmoniser les outils qui servent à recueillir, à analyser et à présenter les données sur les ODD (dialogue en Malaisie). Ces efforts doivent être complétés par la mise en place d'organismes indépendants, transparents et neutres, ainsi que de mécanismes de suivi, de retour d'informations et d'évaluation des capacités et des services publics (Togo). En outre, certains participants aux Dialogues ont discuté de l'opportunité d'élaborer de nouveaux indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour mesurer les progrès dans des secteurs comme la santé et l'éducation (Turkménistan, Kirghizstan). On peut encourager et mesurer le changement progressif de



diverses façons, par exemple en recueillant des données désagrégées et en rendant rapidement compte de l'impact d'une politique, ainsi qu'en instaurant des mesures incitatives spécifiques.

IL EST IMPÉRATIF DE DÉFINIR LOCALEMENT ET DE CIBLER LES STRATÉGIES, LES POLITIQUES ET LES SOLUTIONS, AU LIEU DE SE CONTENTER DE TRANSPLANTER

LES MEILLEURES PRATIQUES D'UN PAYS À L'AUTRE — IL N'EXISTE PAS D'APPROCHE « UNIVERSELLE »

Le contexte national et le contexte local ont une importance considérable pour le fonctionnement des institutions. En effet, ils sont souvent façonnés par la situation économique et sociale, la composante ethnique de la population, le passé colonial, les réalités politiques, les normes et les comportements sociaux. Les solutions

aux problèmes doivent tenir compte du contexte local. En Moldova, par exemple, les participants au dialogue national ont souligné la nécessité d'améliorer les capacités humaines ainsi que les capacités de recherche et d'analyse pour renforcer celles des institutions. Au Pakistan, la priorité est le renforcement des autorités infranationales, tandis qu'en Malaisie, c'est la coordination entre l'État et l'échelon infranational.



Jeunes lors d'une consultation sur l'après-2015, Upala, Costa Rica (Photo: PNUAP Costa Rica, G. Rodriguez)

II.



ADAPTATION DU PROGRAMME AU CONTEXTE LOCAL

PRINCIPAUX MESSAGES

- Les autorités locales et régionales ont un rôle crucial à jouer dans la promotion d'un développement durable inclusif sur leur territoire et, par conséquent, dans la mise en œuvre du programme pour l'après-2015.
- Une gouvernance locale efficace peut permettre l'inclusion de diverses parties prenantes locales, et par là-même encourager une appropriation, une mobilisation et une responsabilisation fortes.
- Une approche multiniveaux et multipartite intégrée est nécessaire pour promouvoir des programmes transformateurs au niveau local.
- Le niveau national doit s'engager résolument à mettre en place un cadre juridique ainsi que des capacités institutionnelles et financières adéquats pour les autorités locales.

LES AUTORITÉS LOCALES ET RÉGIONALES ONT UN RÔLE CRUCIAL À JOUER DANS LA PROMOTION D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE INCLUSIF SUR LEUR TERRITOIRE ET, PAR CONSÉQUENT, DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME POUR L'APRÈS-2015

« La planification stratégique locale permettrait une meilleure intégration des trois piliers du développement : le pilier social, le pilier économique et le pilier environnemental. De même, il faut promouvoir une intégration plus poussée entre zones urbaines et zones rurales afin d'accroître la cohésion territoriale. »

Milagro Navas, maire d'Antiguo Cuscatlán et présidente de la FLACMA (fédération des villes, municipalités et associations municipales d'Amérique latine), El Salvador, lors du Forum politique pour le développement organisé en 2014 par l'Union européenne à Lima (Pérou)

L'examen des OMD a montré la nécessité de mieux informer tous les acteurs sur l'objectif d'un programme mondial, et aussi la nécessité d'une plus grande participation des parties prenantes locales à la définition, à la mise en œuvre et au suivi du programme de développement pour l'après-2015.

Les autorités locales et régionales jouent un rôle crucial en mettant en relation les principaux acteurs locaux du développement territorial. Elles forment une composante essentielle de l'État et tirent leur mandat de leurs responsabilités démocratiques locales et de leur action en première ligne, au contact des citoyens et des populations.

La participation active des autorités locales et régionales à la coopération internationale est fondamentale pour le développement, pour la démocratisation

de l'action menée pour accroître l'efficacité de l'aide et pour une appropriation inclusive. Il faut reconnaître l'importance de la décentralisation de la coopération pour le développement, ainsi que de la territorialisation du développement, et en faire des instruments facilitant la mise en œuvre locale du programme pour l'après-2015.

L'appropriation du programme passe par l'adoption d'une approche ascendante (bottom-up) pour le programme pour l'après-2015, c'est-à-dire partant du niveau local. Il faut en priorité communiquer sur les ODD et sensibiliser à l'universalité de ce programme, afin que toutes les catégories de gouvernements et de parties prenantes comprennent parfaitement le processus et se l'approprient. Parallèlement, il faut transposer le programme mondial naissant dans des plans de développement nationaux



et locaux, tout en encourageant les interactions et les partenariats avec d'autres acteurs du développement, afin d'harmoniser les actions de développement menées au niveau local, d'éviter les doublons et de promouvoir l'efficacité.

L'ODD proposé pour « construire des villes et des établissements humains inclusifs, résilients et durables » contribuera à mobiliser autorités et parties prenantes locales et à attirer l'attention des gouvernements nationaux et d'autres partenaires internationaux au développement sur le fait que l'urbanisation peut être l'un des grands moteurs du développement durable. En agissant avec les gouvernements nationaux et d'autres parties prenantes locales, les autorités locales peuvent planifier et gérer de façon appropriée une réponse locale aux problèmes d'urbanisation, s'attacher à résorber l'habitat précaire et accroître la résilience au niveau local et territorial.

UNE GOUVERNANCE LOCALE EFFICACE PEUT PERMETTRE L'INCLUSION DE DIVERSES PARTIES PRENANTES LOCALES, ET PAR LÀ-MÊME ENCOURAGER UNE APPROPRIATION, UNE MOBILISATION ET UNE RESPONSABILISATION FORTES

Une approche ascendante du développement permettra la prise en main locale du programme pour l'après-2015.



Participants présentant leurs idées lors d'un Dialogue sur l'adaptation du programme pour l'après-2015 au niveau local, El Salvador (Photo: PNUD El Salvador)

Étant l'échelon de gouvernement le plus proche des citoyens, les autorités locales et régionales sont les mieux à même d'identifier les besoins et les carences, d'y répondre et d'assumer un large éventail de responsabilités fonctionnelles qui vont au-delà de la prestation de services. Les autorités locales peuvent apporter des solutions aux problèmes de développement via des politiques publiques définies, déployées et suivies avec la participation des citoyens et des parties prenantes locales concernées.

Les parties prenantes locales jouent un rôle crucial dans la promotion des grandes valeurs culturelles (le patrimoine, la diversité, la créativité et

la transmission du savoir) en tant que moteurs et facilitateurs d'un développement durable et inclusif. Les cultures locales spécifiques, notamment celles des peuples indigènes, des migrants et des minorités, ainsi que les institutions et autorités traditionnelles, doivent être considérées comme une ressource précieuse pour le savoir, la légitimité, la participation et l'amélioration de l'efficacité des politiques de développement. L'adaptation au contexte local contribuera à la diversité.

Il est essentiel que les femmes exercent un leadership politique et social et participent sur un pied d'égalité au développement territorial et à la mise en œuvre du programme pour l'après-2015. Si le nombre d'élues augmente au niveau local, les femmes pourront participer plus pleinement et plus efficacement à la prise de décisions propices au développement politique, économique et social. Et, compte tenu de la diversité ethnique, culturelle, religieuse, sexuelle, politique et socioéconomique qu'ils représentent, la participation des jeunes au futur programme de développement est également fondamentale.

Les gouvernements nationaux et la communauté internationale du développement doivent reconnaître que les autorités locales sont les mieux à même de réunir des parties prenantes locales

« Pour que le transfert de la responsabilité du programme pour l'après-2015 soit un succès, il faut une participation des citoyens à tous les niveaux de la mise en œuvre. Des dialogues continus, des consultations fructueuses et d'autres formes de participation constructive sont des mécanismes efficaces pour la responsabilisation et la transparence de l'action des autorités locales, et pour que les autorités locales et la population se fassent mutuellement confiance. »

Un participant au Dialogue sur l'adaptation du programme au contexte local, Philippines



Jeune femme s'exprimant lors du Dialogue sur l'adaptation du programme pour l'après-2015 au niveau local à Buéa, Cameroun (Photo: PNUD Cameroun)

très diverses (société civile, migrants, secteur privé, universitaires, organismes nationaux et acteurs internationaux) et qu'elles jouent un rôle important dans la formulation et le déploiement de stratégies transsectorielles intégrées pour le développement local.

Il est impératif que les gouvernements, à tous les niveaux, rendent des comptes sur les actions qu'ils mènent pour améliorer l'inclusion sociale et la sécurité humaine dans leur pays et dans leurs villes, en particulier dans les zones défavorisées et dans les zones sortant d'un conflit.

UNE APPROCHE MULTINIVEAUX ET MULTIPARTITE INTÉGRÉE EST NÉCESSAIRE POUR PROMOUVOIR DES PROGRAMMES TRANSFORMATEURS AU NIVEAU LOCAL

La décentralisation, la subsidiarité et une bonne gouvernance, à tous les niveaux, devraient être considérées comme des éléments essentiels pour la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. Il faut déployer des ressources et des financements appropriés pour accompagner les transferts de responsabilités, et identifier, renforcer et mobiliser les capacités locales pour mettre en œuvre le programme mondial au niveau local.

Le maintien du dialogue inter-institutionnel et de la confiance est indispensable pour y parvenir.

Pour renforcer la responsabilisation et la transparence, les gouvernements nationaux et les partenaires internationaux doivent reconnaître et définir le rôle joué par les autorités et parties prenantes locales dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du programme de développement pour l'après-2015. Il faut clairement répartir les responsabilités pour la mise en œuvre entre les différents échelons de gouvernement, en tenant compte de l'avantage comparatif de chaque échelon, et instaurer des mécanismes de coordination efficaces, qui harmoniseront les efforts. La mise en œuvre doit être confiée à la sphère de gouvernement qui constitue le niveau hiérarchique le plus bas, conformément au principe de subsidiarité.

Les plans nationaux et l'investissement public doivent contribuer à l'adaptation du programme pour l'après-2015 au contexte local. Afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des citoyens, il est impératif de continuer à mettre en relation les autorités locales et régionales avec les politiques et stratégies nationales.

Les dialogues et les partenariats constructifs entre institutions locales et

acteurs publics et privés revêtent une importance cruciale pour promouvoir la gouvernance démocratique et pour donner aux parties prenantes locales les moyens de s'approprier les ODD. Les partenariats public-privé (PPP) peuvent appuyer le développement au niveau local, mais leur efficacité dépend de la législation et des mécanismes de responsabilisation locaux. Il est recommandé de lancer au niveau national des initiatives destinées à constituer un cadre qui renforcera les politiques de développement durable des entreprises afin de mieux prendre en compte les réalités locales et les processus locaux.

La planification territoriale et urbaine, l'accès de tous aux services essentiels (eau, assainissement, soins de santé, logement, protection sociale...) et l'accès des hommes, des femmes et des jeunes aux opportunités économiques ont été définis comme des priorités pour les autorités locales qui s'attachent à bâtir des sociétés plus inclusives. Il faut également promouvoir une utilisation responsable des ressources naturelles, de manière à protéger l'environnement et les populations locales. Une partie des ressources générées par ces activités doit être réinvestie localement pour améliorer la qualité de vie des habitants des zones concernées.

LE NIVEAU NATIONAL DOIT S'ENGAGER RÉSOLUMENT À METTRE EN PLACE UN CADRE JURIDIQUE ET DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET FINANCIÈRES ADÉQUATS POUR LES AUTORITÉS LOCALES

Davantage de capacités et de ressources sont nécessaires localement pour la mise en œuvre du programme pour l'après-2015, notamment pour améliorer le suivi et les mécanismes permettant de rendre des comptes. Avec une meilleure coordination intergouvernementale et multi-niveaux et une plus grande participation locale, il sera possible d'accroître l'efficacité de la mise en œuvre, ce qui renforcera la responsabilisation et permettra de rendre des comptes plus rapidement. Le renforcement des



autorités locales est indispensable pour la coordination au niveau local (coordination horizontale) ainsi qu'au niveau national et international (coordination verticale). Des cadres juridiques et institutionnels plus solides pour la décentralisation favoriseront une bonne gouvernance à tous les niveaux.

On peut élaborer une approche holistique pour la réalisation des ODD en définissant clairement des modes de participation qui encourageront la transparence et la responsabilisation (tels que la budgétisation et la planification participatives) et en favorisant la collaboration entre les autorités locales, les OSC, le secteur privé et d'autres parties prenantes locales. Il convient de définir localement des mesures de lutte contre la fraude et la corruption. Il est également nécessaire de renforcer la planification du développement au niveau national et régional afin de soutenir les interactions économiques, sociales et environnementales entre zones urbaines, péri-urbaines et rurales, et, ainsi, de parvenir à un développement territorial équilibré.

Les autorités locales doivent impérativement trouver les moyens de financer le développement territorial et urbain. Il faut assurer leur accès aux sources de revenus, et, par une décentralisation budgétaire efficace, accroître leur capa-

« L'examen des Objectifs du Millénaire pour le développement a montré la nécessité de présenter l'objectif d'un programme mondial à tous les acteurs avec davantage d'efficacité, et aussi d'associer plus étroitement les parties prenantes locales à la définition, à la mise en œuvre et au suivi du programme de développement pour l'après-2015. »

Un participant au Dialogue sur l'adaptation du programme au contexte local, Portugal

cité à mobiliser leurs propres ressources. Parallèlement, les gouvernements nationaux doivent opérer des transferts prévisibles, réguliers et transparents, qui soient proportionnés aux fonctions et aux responsabilités confiées à l'échelon local. Il est en outre nécessaire d'explorer et d'instaurer au niveau local des mécanismes financiers innovants, pérennes et équitables. Il faut aussi s'attacher à améliorer considérablement le leadership, les ressources humaines et les capacités techniques et de gestion locales, ainsi que la capacité de cet échelon de gouvernement à mobiliser les ressources locales, à fournir des services et à associer les citoyens à la planification et à la prise de décisions, en prêtant tout particulièrement attention aux stratégies

destinées à permettre la participation des plus exclus.

Il est souvent difficile d'accéder aux données locales pour apporter un appui à la planification et au suivi du développement au niveau local. Une réorganisation des services chargés de recueillir les données officielles sera nécessaire pour aider les autorités infranationales à suivre les avancées, grâce, par exemple, à des données montrant où les besoins se concentrent dans chaque juridiction locale. Pour définir des cibles locales, il faudra en outre élaborer des indicateurs appropriés, qui tiendront compte du contexte et de l'environnement locaux. L'adaptation au contexte local permettra de mener une réflexion plus précise sur le bien-être des populations et d'obtenir un tableau plus détaillé des progrès accomplis au niveau infranational.

Les gouvernements nationaux et les partenaires au développement doivent veiller à ce que l'adaptation des ODD au contexte local s'accompagne aussi d'une adaptation des ressources au contexte local, afin que les autorités locales puissent engranger davantage de recettes locales et bénéficier d'allocations budgétaires nationales et internationales. Il convient également de promouvoir la transparence et l'élargissement de l'accès des autorités locales et des citoyens aux données et à l'information via les technologies de l'information et des communications (TIC), les réseaux sociaux et les médias communautaires.



Participants discutant lors du Dialogue sur l'adaptation du programme pour l'après-2015 au niveau local, Jamaïque (Photo: ONU Jamaïque)



SUIVI PARTICIPATIF ET RESPONSABILISATION

PRINCIPAUX MESSAGES

- Le suivi participatif appuie les processus et les résultats du développement que les bénéficiaires proposés se sont appropriés, toutes les parties concernées étant responsables de la concrétisation des objectifs et des cibles définis.
- Le programme de développement pour l'après-2015 doit mettre davantage l'accent sur les solutions de développement locales et sur les bonnes pratiques participatives et leur accorder une plus grande priorité. Cela nécessitera des mécanismes de reddition de comptes transparents et inclusifs qui assureront la participation pleine et entière de tous, femmes et filles comprises.
- Il faut donner davantage d'espace aux organisations de la société civile, aux organisations locales et de terrain ainsi qu'aux individus afin qu'ils puissent contribuer de façon significative à la planification, à la mise en œuvre et au suivi du programme pour l'après-2015. Il faut en particulier permettre non seulement aux femmes de se faire davantage entendre et d'influer davantage sur les mécanismes de suivi et de responsabilisation au niveau



« Les gens savent, les gens discutent, les gens font, les gens vérifient. »

Devise du décret pour la démocratie locale au Vietnam (Grassroots Democracy Ordinance)

national, mais aussi à ceux qui sont souvent exclus de ces processus, comme les enfants et les jeunes, les minorités, les handicapés, les personnes vivant dans la pauvreté, les personnes déplacées de force et les apatrides, et d'autres groupes marginalisés ou victimes de discrimination.

- Les pratiques de responsabilisation participative permettront de mieux inscrire le programme dans un cadre respectueux des droits de l'homme.
- Il existe des exemples concrets de suivi participatif, qu'il faut utiliser comme une ressource pour les efforts à venir.

LES INDIVIDUS DOIVENT ÊTRE AU CENTRE DU PROCESSUS

Dans l'ensemble, les constats de chaque volet de la consultation sont largement favorables à une approche participative, et le message qui s'en dégage est le suivant : les personnes marginalisées et/ou vivant dans la pauvreté doivent être

au centre de leur propre processus de développement et se l'approprier, tous les autres acteurs concernés devant leur **rendre des comptes** sur les avancées de ces résultats du développement.

Le suivi participatif à des fins de responsabilisation peut revêtir diverses formes. Il doit reposer sur des pratiques inclusives et transparentes qui sont nécessaires au suivi de l'efficacité et de l'utilité des politiques locales, régionales, nationales ou internationales. Les informations ainsi recueillies peuvent servir à améliorer les politiques. Les approches participatives sont déployées pour des individus qui, ensemble et de manière organisée, s'attachent à identifier et à suivre l'évolution des questions prioritaires qui affectent leur communauté, dans le but de combattre et d'éliminer les obstacles au développement et à l'éradication de la pauvreté, avec le soutien, selon les besoins, du secteur public, d'entités privées et des autres institutions concernées.

Si l'on veut améliorer le suivi et la responsabilisation dans le programme pour l'après-2015, il faut aussi améliorer la qualité des données. Celles-ci doivent être désagrégées par sexe, âge,



appartenance ethnique et handicap. Elles doivent également apporter des informations sur des aspects apparemment difficiles à quantifier actuellement, comme la violence à l'égard des femmes et des filles. On a reproché aux OMD de ne pas imposer une responsabilisation suffisante, et d'utiliser des moyennes nationales et des agrégats mondiaux pour mesurer les avancées, ce qui masque souvent la lenteur des progrès ou la stagnation pour les composantes les plus défavorisées de la société, ainsi que l'aggravation des disparités au niveau infranational.

La participation est indispensable pour que le développement progresse effectivement et durablement. L'autonomisation des individus et la revendication de leur droit à être entendus revêtent une valeur intrinsèque. Le programme pour l'après-2015 doit comporter des processus transparents et inclusifs, pilotés par les individus, pour suivre les progrès par rapport aux cibles et aux indicateurs. C'est particulièrement indispensable pour les personnes pauvres et/ou marginalisées, qui sont généralement exclues des débats et des décisions qui les concernent en premier lieu, lesquelles peuvent avoir des conséquences délétères involontaires et produire des résultats inacceptables en termes de développement.

LES SOLUTIONS LOCALES ET L'APPROPRIATION LOCALE DU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT SONT DES FACTEURS DE RÉUSSITE ESSENTIELS

Comme l'a noté un contributeur, « l'une des principales lacunes des OMD était leur manque d'adaptation à la situation locale... Il sera essentiel de commencer par investir dans la communication ainsi que dans l'analyse et la planification locales ». Un autre participant a fait observer que les petits groupes « permettent l'instauration de relations significatives entre les participants » et que « lorsque la population locale s'organise solidement, elle s'approprie le projet ». De même, l'examen des docu-

ments publiés indique qu'une approche participative du suivi et de la responsabilisation pourrait aboutir à un modèle de développement plus durable, dans lequel les acteurs locaux acquièrent les compétences nécessaires et disposent de tous les moyens indispensables à la poursuite des efforts de développement bien après que le cadre et les interventions sont arrivés à échéance.

Plus le suivi participatif est proche de l'échelon local, plus il est susceptible d'avoir une incidence sur les politiques publiques et les services fournis à la

société. Ainsi, en Zambie, le dialogue national a montré que le modèle Citizen Voice and Action, une méthode de sensibilisation au niveau local qui transforme le dialogue entre les populations et l'État afin d'améliorer les services (santé et éducation, par exemple), s'est révélé très efficace. Grâce à l'appui d'autres partenaires, plusieurs améliorations ont été observées : progression de la dotation en personnel dans le secteur de la santé, de l'approvisionnement en médicaments essentiels, de la disponibilité des centres de santé, ouverture rapide d'un service de maternité dont la mise en place

« Les gens ne peuvent pas participer au processus de suivi car ils ne possèdent pas les informations dont ils ont besoin. Par exemple, nous aimerions que les femmes aient davantage accès aux droits fonciers, mais si vous discutez avec des femmes habitant dans des zones rurales, vous constaterez que pratiquement aucune ne sait qu'elle a le droit de voir son nom figurer aux côtés de celui de son mari sur le cadastre. »

Un participant au Dialogue national du Vietnam sur le suivi participatif et la responsabilisation



Une petite fille décrit le monde qu'elle souhaite, Zambie (Photo: VNU Zambie)



Discussion de groupe sur la participation de la population locale à la prise de décisions à Piva, dans le Nord du Monténégro (Photo: ONU Monténégro, Milos Vujovic)

avait pris du retard, et augmentation du nombre de bureaux, d'enseignants et de logements pour le personnel dans plusieurs établissements d'enseignement dans les trois districts qui recourent à cette approche.

Au Monténégro, les enquêtes qualitatives ont montré que les citoyens utilisaient divers moyens pour donner aux autorités concernées leur avis et leur opinion sur des thèmes d'actualité. Par exemple, des étudiants souhaitant influencer le recrutement du personnel enseignant ont écrit au ministère de l'Éducation, refusé d'assister aux cours et invité les médias à se joindre à leur action.

UN PLUS GRAND ENGAGEMENT DES OSC SERA ESSENTIEL POUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015

Un autre thème est apparu : la nécessité de revoir le rôle des OSC et leur influence sur le programme pour l'après-2015. La participation des OSC devrait être collaborative et non pas simplement consultative. Parmi les initiatives notables qui ont été mises en évidence

pendant les consultations figurent celles axées sur la collaboration des OSC, qui permet aux acteurs locaux de participer au processus de développement et non plus d'être simplement consultés.

L'examen des travaux publiés montre qu'il faudra à l'avenir envisager d'accorder un plus grand rôle aux OSC. Ces dernières pourront faciliter et organiser les interactions entre les organismes d'aide internationaux et les acteurs locaux, plutôt que de servir de « voix collective ». Même si ce nouveau paradigme opérationnel nécessite un développement significatif des activités des OSC, la recherche montre que cette évolution permettra effectivement aux personnes qui vivent dans la pauvreté de prendre leur destin en main.

Il est notamment ressorti des dialogues nationaux que les États membres devaient d'emblée travailler en étroite collaboration avec la société civile, en instaurant des mécanismes qui permettent un dialogue constant dans lequel les organisations bénéficient d'un véritable pouvoir de décider des processus, des méthodes et des analyses à mettre en œuvre pour mener des évaluations.

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015 DOIT S'ENRACINER DANS UN CADRE RESPECTUEUX DES DROITS DE L'HOMME

La consultation insiste sur le fait que le programme pour l'après-2015 doit être ancré dans le cadre des droits de l'homme et que les pays doivent pouvoir être tenus responsables des engagements qu'ils prennent. Une approche sous l'angle des droits de l'homme doit s'appuyer sur la collecte de données plus descriptives et représentatives, qui permettent de suivre les avancées dans le cadre d'une action publique nationale elle-même respectueuse des droits de l'homme et qui demande à toutes les parties concernées de rendre des comptes.

LES EFFORTS À VENIR DEVRAIENT S'APPUYER SUR DES EXEMPLES CONCRETS DE SUIVI PARTICIPATIF

La consultation a montré qu'il existait une demande d'approches participatives, ainsi que des exemples locaux pouvant être transposés et partagés plus largement. Il convient d'encourager la



« Si les données ne sont pas fiables, nous ne pouvons pas parler de suivi participatif et de responsabilisation : à l'aune de quoi peut-on mesurer et rendre des comptes ? »

Un représentant d'une ONG dans le dialogue en Albanie

poursuite des partenariats et de continuer à appuyer ces approches car ils font partie intégrante du cadre de suivi et de responsabilisation pour le programme pour l'après-2015.

À la suite de l'appel à contributions, ASED, une organisation de défense des droits des femmes basée en Albanie, a examiné l'incidence du suivi participatif aux fins de la responsabilisation en matière d'égalité des sexes : ce suivi doit permettre aux femmes de participer à la prise de décisions à l'échelon local. Elle a mis en place un mécanisme permettant aux citoyens d'évaluer la qualité de la gouvernance (« Citizen's Evaluation for Good Governance ») et élaboré un indicateur de performance pour les audits sociaux et la prise en considération de la parité des sexes dans l'élaboration des

budgets. Une autre organisation, Care UK, présente en Égypte, en Éthiopie, au Malawi, au Pérou et au Rwanda, a également instauré à des fins de responsabilité sociale des indicateurs de performance et des mécanismes alternatifs de suivi par les citoyens pour l'établissement des budgets et la prestation de services. Cette organisation observe que la collaboration est indispensable et que le suivi participatif devrait être plus stratégique et tactique, et non pas aléatoire.

La société d'études de marché Nielsen, qui a mené un projet intitulé « Focused Livelihood Intervention » (FLI) en Inde, apporte un exemple de suivi participatif dans un contexte de partenariat public-privé. Ce projet visait à améliorer la situation économique, l'emploi et les moyens de subsistance des personnes vivant dans des régions pauvres. On a ainsi constaté que le suivi participatif et la responsabilisation renforçaient l'engagement de la population locale. Au lieu de mener ou de piloter le projet, les organisations extérieures (dont les Nations Unies) ne jouent plus qu'un rôle d'observateur et de facilitateur.

Dans un document intitulé « Community Surveillance Systems for Early Childhood and Development: A participatory approach », UNICEF Pérou a démontré l'importance des systèmes de surveillance communautaire (SSC) pour les femmes enceintes et la croissance et le développement des enfants au Pérou. Cette stratégie a renforcé la participation des populations locales et des familles qui avaient ainsi la possibilité de réclamer des services de meilleure qualité et de se mobiliser pour lutter contre la malnu-

trition chronique. Elle s'est appuyée sur une campagne de sensibilisation, ainsi que sur un système de suivi pour vérifier que les mères recevaient bien des soins prénatals et postnatals. L'instauration d'une relation avec les mères tout au long de ce processus a nettement facilité la diffusion de conseils nutritionnels.

Aux Philippines, l'association Ecosystems Work for Essential Benefits (EcoWEB) dispense des recommandations sur la manière de rendre les processus de budgétisation participatifs efficaces et de lutter contre la pauvreté en associant la société civile et des organisations locales à la planification et à l'allocation des ressources destinées à des projets de lutte contre la pauvreté en partenariat avec les autorités locales.

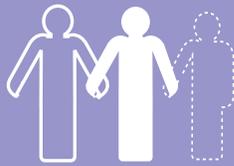
Lors des consultations nationales, la Zambie a mentionné l'utilisation de M-WASH, un système de suivi, d'évaluation et de notification sur téléphone portable/sur Internet qui couvre 1,7 million de personnes et fait progresser la reddition de comptes en renforçant la transparence des données relatives à l'eau et à l'assainissement. La composante technologique de ce système suscite une compétition entre les districts. Des résultats et des cartes sont en effet publiés et montrent quels districts et quelles provinces progressent le plus dans l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement.

De son côté, la Thaïlande explique comment son application iMonitor pour smart phones et autres dispositifs permet de suivre et d'évaluer les services publics de lutte contre le VIH/sida, mais aussi de demander aux autorités de remédier aux problèmes. Grâce à cette application, les citoyens peuvent lancer une « alerte » si un centre de santé ne dispose pas de traitements antirétroviraux, de préservatifs et de médicaments, mais également notifier les cas de discrimination sur le lieu de travail. Cette application permet aussi à la population de localiser les centres de santé qui pratiquent le dépistage du VIH/sida et proposent d'autres services de santé.



Taonga M'shanga, Volontaire des Nations Unies, animant une discussion entre jeunes d'un village, Zambie (Photo: VNU Zambie)

IV.



PARTENARIATS AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

PRINCIPAUX MESSAGES

- Reconnaître et comprendre le rôle de la société civile dans l'élaboration des politiques.
- Créer un environnement propice en instaurant un cadre de politique et de réglementation qui maximise la contribution de la société civile à la réalisation des objectifs de développement.
- Aligner de manière volontariste les priorités des multiples parties prenantes, qui sont notamment les autorités nationales, la société civile, les bénévoles et les acteurs du secteur privé.
- Mettre en place et maintenir des mécanismes de reddition de comptes qui suivent les partenariats et les avancées des efforts de mise en œuvre.

RECONNAÎTRE ET COMPRENDRE LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES

La société civile joue un important rôle de sensibilisation et de médiation dans l'élaboration des politiques : elle identifie les grandes priorités du développement, suggère des solutions pratiques et des politiques envisageables et critique les mesures impraticables ou probléma-



« Les pouvoirs publics ont peur des OSC car ils n'en comprennent pas bien le rôle. Le partage des informations contribue à vaincre cette peur. »

Un participant au dialogue national au Lesotho

tiques. Elle permet aussi aux individus de participer concrètement à la réalisation des objectifs de développement au niveau local et national. L'engagement et l'action volontaire peuvent renforcer l'appropriation du programme, améliorer les capacités individuelles et permettre de remédier durablement aux problèmes. La société civile locale, par son expérience sur le terrain, connaît mieux que les instituts de recherche internationaux la situation du pays.

La société civile peut apporter une contribution substantielle à l'élaboration des politiques. Par exemple, elle peut aider les pouvoirs publics à traduire les objectifs et les cibles mondiaux en politiques qui reflètent les véritables besoins et priorités des populations locales. Elle peut aussi contribuer à l'inclusion d'acteurs qui sinon seraient exclus de la prise de décisions. Enfin, c'est souvent en premier lieu la société civile qui peut sensibiliser la population locale aux nouvelles lois, politiques publiques et initiatives de développement importantes, car elle s'adresse en particulier aux groupes et zones géographiques marginalisés.

La société civile doit participer pleinement à l'élaboration des politiques pour l'après-2015 afin que des systèmes fonctionnels voient le jour à l'échelon national. Pour y parvenir, il faut mener des consultations nationales qui permettent de dresser le bilan de l'engagement de la société civile, de reproduire les meilleures pratiques et de renforcer les capacités de la société civile. De plus, les fonctionnaires doivent suivre une formation sur le rôle des acteurs non étatiques dans l'élaboration des politiques et le partage de l'information, notamment par des campagnes de communication en ligne.

CRÉER UN ENVIRONNEMENT PROPICE EN INSTAURANT UN CADRE DE POLITIQUE ET DE RÉGLEMENTATION QUI MAXIMISE LA CONTRIBUTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Un environnement propice à un partenariat avec la société civile doit, au minimum, respecter les droits de l'homme reconnus sur le plan international, dont la liberté d'association, la



De jeunes enfants souhaitent faire entendre leur voix lors d'une consultation à Deir Alla, vallée du Jourdain (Photo: ONU Jordanie)

liberté de réunion pacifique, la liberté d'expression, le droit d'agir librement sans ingérence indue de l'État, le droit de communiquer et de coopérer, ainsi que le droit de demander et d'obtenir un financement. De surcroît, l'État doit remplir son devoir de protection envers ses citoyens. Les autorités publiques doivent renforcer les capacités locales dans les secteurs prioritaires, et mettre à profit la capacité de la société civile à produire des analyses qualitatives et quantitatives crédibles.

Plus précisément, le Dialogue recommande de développer et d'améliorer les mécanismes de coordination et de par-

tage du savoir, afin d'éviter les doublons, de former des alliances et de renforcer les capacités. Il faut améliorer l'accès à la technologie, par exemple à Internet, ainsi qu'à des informations et des médias indépendants, notamment via la création de plateformes publiques. En outre, il faut investir dans le renforcement des capacités des OSC, notamment en appuyant leur participation aux réunions avec les pouvoirs publics, et assouplir les conditions d'obtention des visas pour permettre à la société civile de participer à des conférences internationales (qui se tiennent généralement dans des pays développés), dans le but d'échanger une expertise et des informations.

ALIGNER DE MANIÈRE VOLONTARISTE LES PRIORITÉS DES MULTIPLES PARTIES PRENANTES, QUI SONT NOTAMMENT LES POUVOIRS PUBLICS, LA SOCIÉTÉ CIVILE, LES BÉNÉVOLES ET LES ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ

La convergence devrait toujours se faire dans l'intérêt mutuel des personnes et de l'État. Pour aligner leurs priorités, les diverses parties prenantes doivent mutualiser leurs efforts et leurs ressources. Elles pourront ainsi parvenir à des objectifs partagés et à des résultats communs. Il est par exemple possible d'organiser des tribunes (virtuelles ou



en face-à-face) réunissant de multiples intervenants pour discuter des priorités, parvenir à une coordination et suivre les activités. Une formation et des orientations sont nécessaires sur la façon de bâtir et d'institutionnaliser les partenariats. Des mécanismes de responsabilité sociale des entreprises doivent être mis en place afin d'encourager l'instauration de relations de collaboration avec le secteur privé, reposant sur la transparence et des valeurs communes.

Le partage de l'information étant essentiel à la mise en œuvre fructueuse du programme pour l'après-2015, toutes les parties prenantes devraient élaborer des processus de sensibilisation du public. Il convient aussi de contextualiser les données des programmes et les

« Il faut une institutionnalisation des partenariats avec le secteur privé, les pouvoirs publics et la société civile. »

Un participant au dialogue national au Lesotho

documents de politique en les incluant dans des documents de recherche et des publications susceptibles de contribuer au développement national. Pour mettre à profit le potentiel du bénévolat, il faut aussi sensibiliser l'opinion publique à ses avantages. On peut considérer le bénévolat comme un moyen de mise en œuvre transversal, qui débouche sur un renforcement des capacités, sur l'autonomisation et sur l'intégration sociale.

METTRE EN PLACE ET MAINTENIR DES MÉCANISMES DE REDDITION DE COMPTES QUI SUIVENT LES PARTENARIATS ET LES AVANCÉES DES EFFORTS DE MISE EN ŒUVRE

Si l'on veut que le programme porte ses fruits, tous les acteurs du développement doivent impérativement s'entendre sur une politique de développement durable, sur sa mise en œuvre, son suivi



Participante lors d'un « Dialogue sur la société civile », Indonésie (Photo: ONU Indonésie)



Table ronde lors d'une consultation des jeunes des Nations Unies, Cambodge (Photo: ONU Cambodge)

et son évaluation. La formulation du programme pour l'après-2015 permet un suivi plus systématique et réglementé des stratégies et actions déployées par l'État. Les mécanismes de reddition de comptes existants doivent être renforcés. Les médias (presse indépendante,

médias sociaux) peuvent, de leur côté, contribuer grandement à améliorer l'efficacité et la réactivité de la gouvernance, car ils procurent les outils permettant d'évaluer les décisions stratégiques prises par les secteurs public et privé.

Il convient de constituer des groupes de travail ou des forums multipartites et de les institutionnaliser pour évaluer de manière périodique les efforts et les avancées de la mise en œuvre. Ces groupes de travail ou ces forums doivent inclure les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile, le monde universitaire et les médias, et travailler en toute transparence. Ces mécanismes doivent s'appuyer sur l'expertise d'organes collectifs, comme les conseils municipaux par exemple, pour éclairer la discussion. Les portails Internet et les sites Web permettant un suivi des initiatives, y compris en temps réel, doivent aussi pouvoir suivre les avancées. En outre, des mécanismes assurant la transparence pourraient être créés par le biais d'initiatives publiques, privées et de la société civile qui procèdent à une analyse claire, concrète et démocratique des difficultés et des contre-temps du programme mondial de développement.

« En raison de mon handicap, j'étais tenu à l'écart des autres enfants et j'allais dans une école spécialisée pour handicapés. Cette enfance a eu des conséquences sur ma vie, et je ne me suis jamais considéré comme faisant partie intégrante de cette société. J'aimerais qu'un nouveau cadre de développement permette à tous les enfants ayant un handicap d'aller dans les mêmes écoles que les autres. Le programme pour l'après-2015 doit porter sur l'éducation inclusive. »

Murad Mammadov (24 ans), formateur au Centre de développement et d'aide, consultation nationale en Azerbaïdjan

V.



PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ

PRINCIPAUX MESSAGES

- Le rôle des entreprises et de l'industrie dans le développement international ne se limite pas à la mobilisation de moyens financiers. Il réside plus fondamentalement dans l'impact de leurs activités essentielles sur les aspects couverts par les objectifs de développement durable (ODD) proposés.
- Il faut suivre l'impact social et environnemental de ces activités fondamentales et en rendre compte, quel que soit le pays concerné.
- Des entreprises, des industries et des établissements financiers solides et motivés sont la voie la plus directe vers l'innovation, le progrès technologique et les capacités productives.
- Pour qu'il soit efficace, le dialogue privé-public doit s'appuyer sur les capacités locales et définir des rôles et des responsabilités pour toutes les parties prenantes. On observe, dans de nombreux pays, une approche inclusive qui consiste à faire participer les entreprises et l'industrie à la planification du développement au niveau national.



« Un mécanisme durable est nécessaire. On parle de PPP depuis une dizaine d'années, mais il n'y a toujours pas de stratégies de mise en œuvre. »

Un représentant de la Chambre de commerce et d'industrie de Mongolie

Le Dialogue a porté sur les cinq thèmes suivants :

ÉLABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES QUI ENCOURAGENT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ENTREPRISES

Les participants au Dialogue ont reconnu que les pouvoirs publics devaient jouer un rôle de premier plan dans le programme de développement. Les institutions publiques peuvent en effet renforcer la contribution des entreprises au développement en influant sur le développement durable des entreprises, par exemple via des cadres et des mesures incitatives, et en encourageant les initiatives des entreprises et les initiatives public-privé qui vont dans le sens des ODD. Ainsi que l'a indiqué un représentant de l'industrie manufacturière des Caraïbes, « les pouvoirs publics doivent contribuer aux efforts destinés à élaborer une vision unifiée du développement durable et à proposer

des mesures incitatives aux entreprises privées pour qu'elles les soutiennent dans cette tâche ».

Comme le souligne explicitement le dialogue régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, les critères d'égalité entre hommes et femmes (y compris les mesures visant à accroître la proportion de femmes à des postes de direction, à créer des emplois et instaurer des conditions de travail décentes, et à combler les écarts de rémunération entre hommes et femmes) devraient être au centre de ces politiques.

Les gouvernements nationaux doivent mettre en place des outils juridiques et économiques qui permettent aux entreprises privées de réaliser des bénéfices tout en respectant les impératifs sociaux et environnementaux. Il faudrait des mesures incitatives pour soutenir les entreprises qui adoptent des pratiques éthiques (par exemple des critères de durabilité lors de la conception et de l'attribution des marchés et des crédits



Illustration de la consultation régionale en Amérique latine sur « l'engagement du secteur privé » à Carthagène, Colombie (Photo: Agence espagnole de coopération internationale (AECID))

à l'exportation). Plusieurs consultations, notamment les consultations régionales pour les Caraïbes, l'Europe ainsi que pour l'Asie centrale et le Pacifique, sont résolument favorables à un développement centré sur les capacités de production durables et sur la création de valeur ajoutée. D'aucuns prônent également des politiques transformatrices, par exemple pour que la charge fiscale ne pèse plus sur la main-d'œuvre mais sur l'utilisation des ressources naturelles, ainsi que la suppression des subventions préjudiciables.

Dans le cadre de plusieurs dialogues, notamment en Autriche, au Kenya et aux États-Unis, il a été suggéré que les organismes publics encouragent les meilleures pratiques de développement durable en publiant des exemples de réussite sur les sites Web officiels. Ailleurs, les pouvoirs publics ont été invités à donner l'exemple en adoptant des programmes durables pour la passation des marchés publics et en renforçant la transparence, ce qui permettra de lutter contre la corruption.

RENFORCER LES PARTENARIATS

La mise en œuvre du programme pour l'après-2015 requiert de la part des

industriels, des chefs d'entreprise et des entreprises qu'ils s'engagent à instaurer un cadre plus durable. Ils devront pour ce faire adopter des normes volontaires qui tiennent compte des besoins et des contextes culturels.

Les partenariats revêtent des formes diverses, ils ont une portée plus ou moins grande et fonctionnent à différents niveaux, de l'échelon local à l'échelon mondial. La consultation a renforcé la prise de conscience de la valeur ajoutée et du pouvoir transformateur des PPP et des partenariats multisectoriels et entre entreprises. Lorsque les partenariats s'appuient sur les ressources, les capacités et l'influence de diverses parties prenantes pour relever des défis complexes, ils permettent d'accélérer considérablement le développement. Ils peuvent aussi se révéler indispensables pour renforcer l'appropriation du programme. Bien souvent, la méfiance entre les acteurs publics et privés ainsi que l'absence d'orientations claires nuisent à l'efficacité de ces partenariats (dialogue en Indonésie).

Les PPP peuvent faire avancer le développement économique dans certains contextes, à condition qu'ils n'oublient pas les PME (dialogues en Mongolie, à Trinité-et-Tobago et dialogue régional en

Amérique latine et Caraïbes). En raison de la flexibilité, de la capacité d'innovation et de l'importance du nombre d'emplois qu'elles procurent, les PME jouent un rôle stratégique fondamental car elles constituent le maillon qui permet de toucher les populations locales et de répondre à leurs besoins.

Le secteur privé a toujours été le moteur du développement scientifique et technologique. Il représente une puissante force dynamique pour l'innovation. Par conséquent, les PPP, comme toutes les entreprises, sont considérés comme des instruments de partage du savoir et de transfert de technologies, qui sont essentiels au développement durable et au développement économique. Il faut évaluer clairement les coûts et les avantages d'un PPP pour justifier chaque étape du processus.

Les dialogues régionaux pour l'Afrique ainsi que pour l'Amérique latine et les Caraïbes ont donné aux participants l'occasion de discuter des avantages potentiels d'un renforcement de l'interaction entre le secteur privé et le système des Nations Unies au niveau national, régional et multilatéral. Les participants ont également proposé que les Nations Unies servent d'organisateur et d'arbitre pour l'application des



Participants à la consultation régionale en Amérique latine sur « l'engagement du secteur privé » à Carthagène, Colombie (Photo: B. Auricchio, PNUD)

« règles du jeu ». Certaines entreprises ont aussi exprimé le souhait d'améliorer leurs relations avec les syndicats et les représentants des travailleurs (question évoquée dans les consultations à Washington DC). Les participants aux consultations nationales au Kenya, en Mongolie, en Turquie et en Espagne ainsi qu'aux dialogues régionaux dans le monde entier ont souligné l'importance de la confiance, qui passe par une amélioration de la transparence et de la responsabilisation, car elle constitue la composante la plus essentielle d'un PPP portant ses fruits, ainsi que la nécessité d'améliorer la communication (dialogues à Washington DC, en Amérique latine et aux Caraïbes, en Europe, en Turquie, à Addis-Abeba).

MOBILISER L'INVESTISSEMENT PRIVÉ AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avec l'expansion du mouvement pour le développement durable des entreprises, un nombre croissant d'investisseurs, d'entreprises et de fondations intègrent des considérations de développement durable dans leurs décisions d'investissement, et cherchent à créer de la valeur pour les entreprises et la société. Comme l'a reconnu un représentant de l'Agence américaine de développement international (USAID) à Washington DC,

« la nature de l'investissement direct étranger a également changé : il n'est plus unidirectionnel, car les investisseurs investissent de plus en plus de manière à se développer avec les marchés et à en devenir des parties prenantes ».

L'accès à de nouvelles formes de financement, comme le microfinance, l'investissement responsable, le capital-risque, les marchés du carbone et d'autres formes d'investissement innovantes, peut se révéler essentiel pour les start-ups, pour le maintien des cycles d'investissement et pour la mise à profit le dynamisme des entreprises du secteur privé. La gouvernance et la résilience économiques sont indispensables à cet égard et ont été mentionnées dans les consultations. Une judicieuse combinaison de mesures (création de microentreprises et de PME locales, promotion de l'investissement, mécanismes de financement et incitations adaptés ou transfert de technologies) devrait également favoriser l'investissement privé dans le développement durable. Les besoins financiers doivent déboucher sur un programme propre au secteur et au pays/à la région concerné(e), comme l'a affirmé un représentant de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) lors de la consultation régionale pour l'Europe et l'Asie centrale.

Les moyens financiers peuvent être mobilisés au profit du développement durable grâce à des mécanismes d'atténuation des risques pour les investissements dans ce secteur : par exemple, des prêts garantis pour les projets d'infrastructure qui protègent l'environnement, créent des emplois décents et profitent aux personnes pauvres ou marginalisées, mais qui nécessitent de volumineux investissements initiaux et ne sont rentables qu'à très long terme. En outre, dans les pays comptant une grande proportion de petites entreprises, comme c'est le cas des petits États insulaires en développement, les stratégies de promotion des exportations axées sur le développement des chaînes de valeur sont considérées comme essentielles. Elles définissent précisément les responsabilités de chaque acteur et instaurent des liens clairs.

ADAPTER LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015 AU CONTEXTE LOCAL EN VUE DE LA PARTICIPATION DES PME

Les PME jouent un rôle très important dans les économies nationales. Elles représentent en effet environ 90 % des entreprises et plus de 50 % des emplois dans le monde. Les consultations indiquent que leur participation aux chaînes de valeur mondiales peut fortement contribuer à l'intégration de critères de durabilité dans le tissu industriel des pays en développement. C'est ce qui a été mis en avant dans les dialogues régionaux pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Europe ainsi que pour l'Asie centrale et le Pacifique. Si les Nations Unies et les autres acteurs multinationaux concernés communiquent clairement sur les objectifs de l'après-2015, les PME comprendront mieux le rôle qu'elles pourront jouer dans la réalisation des objectifs du programme pour l'après-2015 au niveau local. L'appui apporté par les grandes entreprises aux chaînes d'approvisionnement auxquelles participent les petites entreprises permettra à ces dernières de ne plus être confrontées au risque d'une faible productivité, et aussi de tirer parti de



« Les nouveaux mécanismes qui assurent la reddition de comptes et la transparence des activités des entreprises devraient tenir compte de la taille, des besoins et des possibilités de l'entreprise en question. »

Un représentant de l'État de Colombie

leur flexibilité et de leur réseau local. Cet appui pourrait déboucher sur un transfert de technologies, sur le partage des meilleures pratiques et du savoir, et sur la participation à des partenariats qui encouragent l'adoption de critères de développement durable et aident les petites entreprises à s'orienter face aux normes commerciales internationales.

La plupart des dialogues attirent l'attention sur les problèmes spécifiques aux PME, tels que l'insuffisance de leurs capacités. Selon un représentant des milieux d'affaires d'Oulan-Bator, Mongolie, « les PME doivent renforcer leurs capacités, ce qui nécessite non pas des formations sporadiques, mais des formations axées sur les compétences ». Les capacités du secteur des PME sont relativement faibles dans la plupart des pays en développement où des dialogues se sont tenus. Les programmes de formation stratégiques axés sur l'acquisition de compétences (allant des capacités techniques et de gestion à l'accès aux marchés), la connaissance des marchés et l'utilisation des technologies adéquates sont par conséquent fondamentaux. Le renforcement des réseaux locaux, régionaux et mondiaux pourrait également générer de nouvelles sources de croissance, de compétitivité, d'innovation et de création d'emplois. Un message fort est apparu (dans les dialogues nationaux en Espagne et dans le dialogue régional pour le Pacifique) : il faut éviter que les PME soient submergées par des cadres et des normes durables complexes, car elles n'ont pas les moyens de supporter les coûts d'administration et de transaction qui en découlent.

RENFORCER LA CONFIANCE EN AMÉLIORANT LA TRANSPARENCE ET LA REDDITION DES COMPTES

Les représentants d'entreprises privées ont souvent souligné que les organismes publics et les organisations de la société civile devaient être évalués aussi rigoureusement que les entreprises privées pour ce qui concerne le développement durable. Une plus grande transparence et une meilleure diffusion d'exemples de coopération public-privé réussie via les canaux de communication publics pourraient y contribuer. Afin de favoriser une atmosphère propice à la transparence, il a également été suggéré que les

organismes publics publient sur leur site Web des informations sur leurs décisions (dialogue au Kenya).

Les participants ont clairement souligné qu'il était important de simplifier les méthodes de mesure et affirmé que les outils de notification devaient avoir un coût abordable et être compréhensibles pour que les PME puissent renforcer leur impact et leur capacité à rendre des comptes. De même, les participants à la majorité des dialogues ont préconisé un renforcement de la transparence et de la responsabilisation des entreprises au moyen d'indicateurs des performances non financières : contribution à l'éradication de la pauvreté, soutien en faveur d'emplois décents, respect de l'égalité entre hommes et femmes et promotion de la durabilité environnementale, mesurés à l'aune des meilleures pratiques internationales et de la déontologie de l'entreprise. Enfin, l'amélioration de la transparence est également considérée comme le meilleur moyen de lutter contre la corruption, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. C'est ce qui ressort des dialogues régionaux pour l'Afrique et pour l'Amérique latine et les Caraïbes.



Table ronde lors d'une consultation régionale pour l'Europe et l'Asie centrale sur la participation du secteur privé à Bratislava, Slovaquie (Photo: Patrick Domingo)

VI.



CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

PRINCIPAUX MESSAGES

- La culture peut largement contribuer à faire reculer la pauvreté, car c'est un secteur économique résilient qui procure des moyens de subsistance.
- Les stratégies éducatives devraient viser à développer la sensibilité culturelle et à doter les jeunes des compétences qui leur permettront de vivre dans une société multiculturelle et diverse, tant sur le plan économique que du point de vue social.
- La participation au secteur de la culture et le respect des valeurs culturelles offrent des possibilités considérables pour faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
- Le réaménagement des zones urbaines et des espaces publics sous un angle culturel permet de préserver le tissu social, d'attirer les investissements et d'améliorer les performances économiques.
- Les programmes de développement qui tiennent compte de la relation entre diversité culturelle et biodiversité, et notamment des savoirs traditionnels, se traduisent par une plus grande durabilité environnementale.
- La culture peut jeter des passerelles et façonner des processus de réconciliation plus efficaces, que les populations locales s'approprient pleinement.



« Il est impératif de comprendre les aspects culturels d'une société et d'en tenir compte si l'on veut adapter les stratégies de développement au contexte local et obtenir des résultats positifs. »

S.E. Mohamed Khaled Khiari, Président par intérim de l'Assemblée générale des Nations Unies, lors du débat thématique spécial de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la place de la culture et du développement durable dans le programme pour l'après-2015

La culture est une composante essentielle du développement durable et des approches fondées sur les droits de l'homme. Elle est source d'identité, d'innovation et de créativité pour l'individu et la collectivité, ainsi qu'un important facteur d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté, puisqu'elle favorise la croissance économique et la prise en main des processus de développement.

À ce jour, les consultations font apparaître un solide consensus sur l'importance de lier la culture aux priorités du programme pour l'après-2015. Le Groupe de travail ouvert sur les ODD a évoqué le rôle de la culture dans l'introduction générale de son document final et dans les cibles des cinq ODD qu'il propose concernant la sécurité alimentaire, l'éducation, la croissance économique inclusive et durable, les villes durables ainsi que les modes de consommation et de production durables.

LA CULTURE PEUT LARGEMENT CONTRIBUER À FAIRE RECULER LA PAUVRETÉ, CAR C'EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUE RÉSILIENT QUI PROCURE DES MOYENS DE SUBSISTANCE

Les industries culturelles et créatives, le tourisme culturel durable et la préservation du patrimoine culturel sont de puissants moteurs de la lutte contre la pauvreté, de la croissance économique durable et de l'emploi, comme le confirment les exemples de l'Argentine, de la Colombie, de Cuba, de l'Inde, de l'Indonésie, du Laos, du Mexique, du Pakistan, des Samoa, du Soudan du Sud et de l'Uruguay.

Les consultations au Mali et en Serbie ont procuré des données importantes. Au Mali, le secteur de la culture est essentiel pour la croissance économique et pour remédier aux problèmes sociaux engendrés par la pauvreté. Les investissements doivent impérativement être orientés de manière à cibler ce potentiel. La Serbie



s'est penchée sur la culture comme outil stratégique de production de revenus. L'éco-tourisme et les infrastructures culturelles font partie des principaux moyens de combattre la pauvreté grâce à la culture, et ils contribuent à une meilleure prise de conscience environnementale.

LES STRATÉGIES ÉDUCATIVES DEVRAIENT VISER À DÉVELOPPER LA SENSIBILITÉ CULTURELLE ET À DOTER LES JEUNES DES COMPÉTENCES QUI LEUR PERMETTRONT DE VIVRE DANS UNE SOCIÉTÉ MULTICULTURELLE ET DIVERSE, TANT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE QUE DU POINT DE VUE SOCIAL

L'intégration d'éléments culturels dans les programmes éducatifs permet aux individus de renouer avec leurs racines

et offre un contenu adapté aux réalités locales, ce qui produit des compétences plus pertinentes et améliore l'apprentissage, comme le montrent les études de cas de l'Albanie, de l'Argentine, des États-Unis, de l'Inde, de la Jordanie, de la Namibie, des Palaos, de la Tanzanie et de l'Uruguay.

Par exemple, en Bosnie-Herzégovine, l'éducation interculturelle et inclusive constitue une grande priorité pour le système éducatif, qui s'articule actuellement autour d'établissements d'enseignement mono-ethniques et séparés, aux programmes multiples.

LA PARTICIPATION AU SECTEUR DE LA CULTURE ET LE RESPECT DE VALEURS CULTURELLES OFFRENT DES POSSIBILITÉS CONSIDÉRABLES

DE FAIRE PROGRESSER L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Les exemples de l'Arménie, de l'Inde, de l'Indonésie, du Laos, du Mexique, du Pakistan, des Samoa et des îles Salomon indiquent que la participation à des activités culturelles permet aux segments les plus vulnérables de la population, y compris les femmes et les filles, de donner la priorité à la scolarisation, d'éviter les pressions liées au mariage précoce, de retarder l'âge d'avoir des enfants, de renforcer l'autonomie et de produire un revenu de manière indépendante. En outre, les approches sensibles à la culture sont efficaces et nécessaires pour une plus grande inclusion sociale et pour l'amélioration des services de santé, notamment en termes d'accès à la santé sexuelle et procréative. Les initiatives



Élevage de bovins chez les Dinka, Soudan du Sud. Photographie tirée de l'appel à contributions sur le *Dialogue sur la culture et le développement* (Photo: Robin Denselow)



culturelles qui font tout autant appel aux hommes et aux garçons dans l'objectif d'autonomiser les femmes se révèlent particulièrement efficaces.

Par exemple, dans sa vision de la culture, l'Équateur englobe la dynamique sociale et la transmission du savoir et des origines culturelles. Les consultations mettent en évidence les relations entre culture et réduction de la pauvreté, éducation et genre. Elles se penchent sur les moyens de garantir aux femmes l'accès aux biens et aux services culturels, mettent en avant leur contribution économique au secteur de la création et de la culture, ainsi que les effets multiplicateurs produits par une plus grande participation des femmes à la transmission de pratiques qui favorisent l'éducation et qui protègent l'environnement.

LE RÉAMÉNAGEMENT DES ZONES URBAINES ET DES ESPACES PUBLICS SOUS UN ANGLE CULTUREL PERMET DE PRÉSERVER LE TISSU SOCIAL, D'ATTIRER LES INVESTISSEMENTS ET D'AMÉLIORER LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

L'Argentine, le Brésil, l'Espagne, les États-Unis, la Libye, le Pakistan et le Qatar ont expliqué, exemples à l'appui, que la

« Il n'y a aucune raison d'exclure la population locale et les cultures indigènes des projets de conservation des ressources dans le Pacifique. Leur participation renforce les programmes de conservation, améliore les capacités locales et réduit les activités néfastes pour l'environnement. »

Trisha Kehaulani Watson-Sproat et Jamaica Osorio à propos du rôle des traditions culturelles dans la restauration des réserves halieutiques côtières dans le Pacifique

culture et les environnements urbains historiques étaient essentiels pour créer des villes durables et inclusives. Les approches sensibles à la culture dans les environnements urbains favorisent la cohésion sociale tout en encourageant la fierté et l'appropriation culturelles grâce à la participation à des espaces collectifs et urbains locaux.

Par exemple au Maroc, la culture est liée aux principaux défis résultant de l'expansion économique rapide du pays : creusement des inégalités et de la pauvreté relative, nécessité d'accéder à des emplois décents, dégradation de l'environnement et urbanisation galopante. Les villes sont de plus en plus confrontées aux problèmes de la

diversité et des inégalités, et la culture pourrait considérablement les aider à améliorer l'inclusion et à promouvoir une plus grande cohésion sociale. La protection des quartiers historiques et l'utilisation des installations culturelles comme espaces de dialogue publics peuvent contribuer à atténuer la violence et à favoriser la cohésion.

LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT QUI TIENNENT COMPTE DE LA RELATION ENTRE DIVERSITÉ CULTURELLE ET BIODIVERSITÉ, ET NOTAMMENT DES SAVOIRS TRADITIONNELS, SE TRADUISENT PAR UNE PLUS GRANDE DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Comme l'expliquent l'Albanie, la Colombie, les États-Unis, le Népal et le Pakistan, lorsque les programmes tiennent compte des traditions culturelles locales, la protection de l'environnement enregistre des résultats optimaux. Ces initiatives parviennent à renforcer l'appropriation du programme par la population locale et les capacités de cette dernière ; à améliorer le suivi et l'application des programmes ; et à réduire à la fois les activités néfastes pour l'environnement, les oppositions politiques et le conflit social, grâce à un retour sur investissement exponentiel.

Par exemple, la Bosnie-Herzégovine considère la culture comme un moteur du développement et de la prospérité. L'environnement procure des moyens de subsistance aux habitants les plus



Spectacle *Stages of Change*, îles Salomon. Photographie tirée de l'appel à contributions sur le *Dialogue sur la culture et le développement* (Photo: Faanati Mamea)



Assemblée et formation pour les femmes à Swat, Pakistan, en 2010. Photographie tirée de l'appel à contributions sur le *Dialogue sur la culture et le développement* (Photo: Fondation pakistanaise pour le patrimoine)

pauvres du pays et conditionne leur vulnérabilité. Les récentes inondations dont ce pays a été victime montrent que la perte de savoir et de compétences traditionnels réduit nettement une capacité de résilience déjà faible. Les consultations menées à ce jour en Bosnie-Herzégovine montrent que la culture est le catalyseur d'un changement sociétal complet (notamment via l'éducation, les médias et la participation des jeunes) et qu'elle peut produire des transformations positives et durables pour le développement économique, la protection de l'environnement et la préparation en prévision des changements climatiques.

LA CULTURE PEUT JETER DES PASSERELLES ET FAÇONNER DES PROCESSUS DE RÉCONCILIATION PLUS EFFICACES QUE LES POPULATIONS LOCALES S'APPROPRIENT PLEINEMENT

« Le projet Song and Dance dans la communauté Massai appelle à l'intégration des expressions culturelles comme moyen de stimuler le dialogue et la gouvernance participative. »

Conseil pastoral des femmes (Pastoral Women's Council), Tanzanie

Les droits culturels, le patrimoine, l'identité culturelle et la vie culturelle sont des réalités fondamentales, qui confèrent de la légitimité à la gouvernance locale collective et participative, comme le montrent les exemples du Brésil, du Danemark, de la France, de la Libye, du Mexique, du Myanmar, du Soudan du Sud et du Sri Lanka. Plus précisément, le Mali organise des ateliers thématiques

axés sur la réconciliation, la lutte contre la pauvreté et l'environnement. Au cours du récent conflit, le patrimoine et les expressions culturelles ont été délibérément attaqués, et la réhabilitation et le dialogue culturels sont considérés comme essentiels à la stabilisation et au développement futur, notamment en raison de leur capacité à favoriser la tolérance et à surmonter les traumatismes.

LE PROCESSUS DES DIALOGUES

Les Dialogues sur la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 ont été engagés en réaction à la forte demande qui s'est exprimée lors de la Conversation mondiale des Nations Unies, en 2012/2013, à propos de la participation non seulement à l'élaboration du programme pour l'après-2015 mais également à sa mise en œuvre. Les six thèmes (adaptation du programme au contexte local, capacités et institutions, suivi participatif et responsabilisation, participation de la société civile et du secteur privé, et culture et développement) ont été choisis parce qu'ils avaient été évoqués à de nombreuses occasions pendant ces consultations, et aussi pour faire contrepoids aux discussions intergouvernementales en cours sur le financement, les échanges et la technologie.

Diverses agences du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) ont défini les grandes lignes des différents thèmes. Les agences co-chefs

de file pour chaque thème ont rédigé les notes et les orientations conceptuelles à l'intention des pays participants et organisé des dialogues mondiaux, des consultations régionales, des examens des documents publiés, des discussions en ligne et d'autres formes d'activités de communication par le biais de leurs réseaux. En outre, chaque pays participant a organisé sa propre consultation, avec des réunions en face à face, des contributions techniques, des enquêtes et d'autres activités.

Les Dialogues ont débuté en avril 2014 et se poursuivront jusqu'en avril 2015. Toutes les activités ne sont pas achevées et un rapport final sera élaboré pour chaque thème. Les résultats de chaque activité, ainsi que les notes et les rapports nationaux, sont disponibles sur le site Web WorldWeWant.⁵

Dans la plupart des cas, les pays ont été sélectionnés et invités à participer par les Directeurs régionaux du Groupe des

Nations Unies pour le développement et les coordonnateurs résidents des Nations Unies. Quelques pays et groupes d'acteurs nationaux supplémentaires les ont rejoints sur une base volontaire. Les pays participant à cette initiative sont actuellement les suivants :

Albanie, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Arménie, Aruba, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Colombie, Costa Rica, Djibouti, El Salvador, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Ghana, Guatemala, Indonésie, Italie, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Kosovo, Lesotho, Malaisie, Malawi, Mali, Mexique, Mongolie, Monténégro, Moldova, Maroc, Ouganda, Pakistan, Pérou, Philippines, Portugal, République de Corée, Sainte-Lucie, Serbie, Tadjikistan, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Vanuatu, Vietnam, Yémen et Zambie.

⁵) worldwewant2015.org/sitemap

REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été élaboré par l'Équipe de travail des Objectifs du Millénaire pour le développement du GNUD, coprésidée par Magdy Martinez-Soliman (PNUD) et John Hendra (ONU-Femmes). Il n'aurait jamais vu le jour sans les contributions et la participation de nos collègues des agences du système des Nations Unies, notamment des équipes-pays dont les dialogues ont contribué à ce rapport. Les personnes suivantes en particulier ont joué un rôle de premier plan dans les différents dialogues et la rédaction de parties de ce rapport :

Nicholas Alipui, Susan Alzner, Edgardo Bilsky, Tricia Callender, Giovanni Camilleri, Juan Chebly, Jennifer Colville, Ludivine Cornille, Simona Costanzo, Dorine Dubois, Ame Esangbedo, Noemi Espinoza, Melissa Garcia, Darren Gleeson, Lurdes Gomez, Kallayaphorn (Jasmine) Jaruphand, Hamish Jenkins, Matthew Hodes, Azza Karam, Anna King, Kazuki Kitaoka, Olav Kjørven, Zohra Khan, Begona Lasagabaster, Jordi Llopart, Diana A. Lopez Caramazana, Pelle Lutken, Roshni Menon, Kodjo Mensah-Abrampa, Lia Nicholson, Sering Falu Njie, Shannon O'Shea, Diego Palacios, Aurelio Parisotto, Lynne Patchett, Beth Peoch, Irene Christina Pirca Garcia, Eugenia Piza-López, Adam Read-Brown, Elke Selter, Giuseppe de Simone, Lucy Slack, Timothy Wall, Marie Wibe et Corinne Woods.

Les auteurs principaux de ce rapport sont Paul Ladd et Hannie Meesters, épaulés par Gina Lucarelli et Nicole Igloi. Antje Watermann a dirigé la production du rapport, avec l'aide de Céline Varin, Tijana Knezevic et Véronique Lozano. Le rapport a été édité par Jon Stacey (The Write Effect) et mis en page par Lene Søjberg (Phoenix Design Aid A/S).

Nous tenons à remercier tout particulièrement Muni Ahlawat, Diego Antoni, Jose Dallo, Nicole Igloi, Eunice Kamwendo, Youn Ho Kang, Serge Kpto, Hansol Lim, Véronique Lozano, Gina Lucarelli, Leire Pajin et Céline Varin pour leur soutien et leurs contributions.



**GROUPE DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT**



**THE
WORLD
WE WANT**

worldwewant2015.org